

REMARQUES SUR LE VERBE LABOURDIN

I

On donne le nom de labourdin au dialecte basque que l'on parle dans la vallée de la Nivelle, sur le versant septentrional des Pyrénées. Son domaine comprend les communes de Sare, Saint-Pée, Ahetze, d'Ainhoa, de Saint-Jean-de-Luz, Ciboure, Urrugne, Béhoïe, Hendaye, Biriadou, Ascain, Guéthary et Bidart (1). Le labourdin est aussi la langue littéraire employée dans toute la Basse-Navarre; en d'autres termes, c'est le basque s'écrivant en France, en dehors de la vallée de la Soule qui, elle, a jalousement conservé son indépendance linguistique.

Il existe sur le verbe basque beaucoup de bons travaux. On en trouvera l'indication dans le Mémoire de M. Hugo Schuchardt dont il sera souvent question au cours de cet article (2). Pour le labourdin parlé, c'est le Prince Bonaparte qui nous servira de guide; pour le labourdin littéraire, nous avons pu,

(1) Voir Prince Louis-Lucien Bonaparte : *Le Verbe basque en tableaux*, Londres 1869, 1^{er} Tableau préliminaire.

Le labourdin se parle aussi en Espagne à Zugarramurdi et à Urdax dont les eaux descendent vers la France. A Arcangues, Bassussary et Arbonne, le labourdin n'est déjà plus très pur. Quant à la vallée de la Nive, elle appartient toute entière au domaine du bas-navarrais.

(2) H. Schuchardt : *Baskische Studien*, I : *Über die Entstehung der Bezugsformen des Baskischen Zeitworts*, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Vienne, Section de Philosophie et d'Histoire, Vol. XLII, Vienne 1893. Voir à la page 80 la bibliographie complète de notre sujet.

heureusement, consulter un livre dont la publication, commencée depuis 1895, n'est pas encore terminée, nous voulons parler de la *Grammaire basque* de l'abbé Ithurry. Ce sera là, à bien des égards, un excellent livre, mais ce qui contribuera surtout à le mettre hors de pair, c'est le très grand nombre de références qui sont faites à des ouvrages basques, textes ou grammaires, publiés depuis le xvi^e siècle jusqu'à nos jours, à commencer par les Poésies de Bernard Detchepare, parues en 1545, pour finir par la Grammaire de M. Arturo Campión (1).

Les éléments qui entrent dans la composition des formes verbales sont pour la plupart d'une origine très obscure. Les pronoms personnels *ni* (moi), *hi* (toi), bien qu'un peu altérés, se reconnaissent aisément à la première et à la seconde personne du singulier. Il en est de même de *gu* (nous), et de *su* (vous) aux personnes correspondantes du pluriel. Pour ce qui est des autres caractéristiques verbales, ou bien on a proposé pour elles des explications qui ne sont guère satisfaisantes, ou l'on a déclaré qu'elles échappaient à toute analyse, ce qui était beaucoup plus sage.

Dans des formes comme *da* (il est), *dago* (il reste), *dathor* (il vient), il n'est personne aujourd'hui qui ne reconnaisse dans le préfixe *d-* le représentant du pronom *il*, faisant fonction de sujet. Nous avons déjà supposé ailleurs et nous supposerons encore ici que dans ces formes de troisième personne, aucun pronom n'est exprimé et que le *d* initial indique le temps du verbe. A notre avis, le présent serait marqué par *d-*, l'imparfait par *l-* et le plus-que-parfait par *s-* (2), mais, pas plus que nos devanciers, nous ne saurions expliquer l'origine de ces lettres qui sont pour nous des caractéristiques temporelles tandis qu'elles étaient pour eux des pronoms de troisième personne.

Nous espérons rendre acceptable l'hypothèse que nous proposons. De plus, il nous semble qu'en partant de la conjugaison actuelle, sans faire de conjectures extraordinaires ou invraisemblables, on peut entrevoir que le verbe basque n'avait

(1) A. Campión, *Gramática de los cuatro dialectos literarios de la lengua euskara*, Tolosa 1884.

(2) *L'Imparfait basque*, lettre à M. J. de Urquijo, St-Sébastien 1916, page 6.

primitivement qu'un présent, un imparfait et un plus-que-parfait, d'où l'on tirait très simplement un futur, un conditionnel et un conditionnel passé. Avec l'impératif, ces temps suffisaient à l'expression de la pensée, mais, à une époque déjà ancienne, probablement sous l'influence du roman qui était paré sur ses frontières, le basque introduisit dans sa conjugaison un passé indéfini, formé, comme en français, d'un participe passé, accompagné du présent de l'indicatif du verbe *être* et du verbe *avoir*. Cet événement qui pourrait paraître de très petite importance devait au contraire finir par jeter le plus grand trouble dans la conjugaison. A côté du passé indéfini que l'on venait d'emprunter, il se développa tout un système de temps composés dont la signification était exactement la même que celle des temps existant antérieurement. Dès lors il s'engagea entre les formes anciennes et les formes nouvelles un conflit qui explique la plupart des différences qui séparent la conjugaison actuelle de celle que nous croyons avoir existé primitivement.

II

En faisant abstraction des modifications phonétiques qu'ont vraisemblablement subi quelques-unes des formes verbales, nous supposerons que le labourdin ancien possédait les trois types suivants de conjugaison :

Verbes simples			
<i>bego</i>	qu'il reste !	<i>berama</i>	qu'il emporte !
<i>dago</i>	il reste	<i>darama</i>	il emporte
<i>lego</i>	il restait	<i>lerama</i>	il emportait
<i>segoen</i>	il était resté	<i>seraman</i>	il avait emporté
<i>dagoque</i>	il restera	<i>daramaque</i>	il emportera
<i>legoque</i>	il resterait	<i>leramaque</i>	il emporterait
<i>segoquen</i>	il serait resté	<i>seramaquen</i>	il aurait emporté

Les auxiliaires DADI et DESSA			
<i>xar bedi</i>	qu'il entre !	<i>har bessa</i>	qu'il prenne !
<i>xar dadi</i> <i>xar ledi</i> <i>xar sedin</i>	il entre il entrerait il était entré	<i>har dessa</i> <i>har lessa</i> <i>har sessan</i>	il prend il prenait il avait pris
<i>xar daiteque</i> <i>xar liteque</i> <i>xar silequen</i>	il entrera il entrerait il serait entré	<i>har dessaque</i> <i>har lessaque</i> <i>har sessaquen</i>	il prendra il prendrait il aurait pris
Les auxiliaires DA et DU			
<i>xartsen bis</i>	qu'il entre !	<i>eramaten bu</i>	qu'il emporte !
<i>xartsen da</i> <i>xartsen lits</i> <i>xartsen sen</i>	il entre il entrerait il était entré	<i>eramaten du</i> <i>eramaten lu</i> <i>eramaten suen</i>	il emporte il emportait il avait emporté
<i>xartsen dateque</i> <i>xartsen lissateque</i> <i>xartsen satequen</i>	il entrera il entrerait il était entré	<i>eramaten duque</i> <i>eramaten luque</i> <i>eramaten suquen</i>	il emportera il emporterait il aurait emporté

A l'impératif, le *b* initial de *bego* (qu'il reste), *berama* (qu'il emporte), n'est pas pour nous un pronom de troisième personne. Le grammairien hongrois Ribâry, dont M. Julien Vinson a traduit en français le remarquable *Essai sur la langue basque*, pensait avec raison que ce *b-* était un reste de *ba* (c'est-à-dire *bai* signifiant *oui*). On avait d'abord dû dire *ego* (qu'il reste!) sans exprimer aucun pronom de troisième personne, puis on avait renforcé cet impératif par l'affirmation que nous voyons si souvent venir se joindre aux formes verbales et qui, plus qu'ailleurs, avait ici sa raison d'être: *bai ego* (oui, qu'il reste!). L'hypothèse de Ribâry, qui serait aussi celle du Prince Bonaparte et de M. Schuchardt, n'a pas beaucoup retenu l'attention. On était obsédé par l'idée que *b* devait représenter un pronom, et on l'a identifié avec la première lettre de *bera*, signifiant *lui-même* (1).

(1) Ribâry, *Essai*, p. 48, n° 87, n'assimile pas explicitement *ba* à *bai*.

Les auxiliaires *dadi* et *desa* sont d'origine bien incertaine. Van Eys assimilait le premier au verbe bisciaïen *adin* (pouvoir) (1), et M. Schuchardt serait disposé à voir dans le second une variante de *issan* (être) et de *etsan* (être couché), ayant ici une signification transitive (2). Ni l'une ni l'autre de ces hypothèses ne semblent entièrement satisfaisantes. Ce qu'il faut retenir, c'est que *dadi* et *desa* n'ont plus par eux-mêmes aucune signification et qu'il en était déjà de même au XVII^e siècle puisque l'historien Oihenart dit expressément en parlant d'eux: *nihil per se significant* (3). Dans *xar dadi* (il entre), *har desa* (il prend) l'auxiliaire n'a plus d'autre rôle que d'indiquer que le verbe transitif (*desa*), ou intransitif (*dadi*) est à la troisième personne du singulier, mais l'idée dont il s'agit est exprimée par les mots *xar* (entrer), *har* (prendre), accompagnant l'auxiliaire et que nous appellerons, peut-être assez improprement *radical ver-*

il dit que *ba* exprime le désir, comme en français la conjonction *que*. M. G. Lacombe m'écrit que le Prince Bonaparte et M. Schuchardt ont assimilé eux aussi le *b-* de l'impératif à *bai* « ainsi qu'il appert de ce que dit Schuchardt dans le travail qu'il a consacré en 1888 à rendre compte de l'article de Gerland sur les Basques et les Ibères. »

Quant à M. Uhlenbeck, professeur à l'Université de Leyde, il voit aussi dans le *b-* de l'impératif la lettre initiale de *bere*. Voir le savant discours prononcé par lui devant l'Académie Royale d'Amsterdam et dont notre Revue a publié la traduction française : « L'impératif n'a pas de signe spécial, mais à la troisième personne singulière et plurielle, se trouve dans les transitifs et les intransitifs un préfixe *b-* évidemment en rapport avec le pronom possessif *bere* ». Rev. 1908, p. 531.

C'est de cette façon abrégée que nous citerons toujours la *Revue internationale des Études basques*, publiée depuis 1907, sous la direction de M. J. de Urquijo.

(1) Van Eys, *Grammaire comparée des dialectes basques*. Paris 1879, pp. 218 et 491.

(2) Schuchardt, *Baskische Studien* pp. 20 et 27. Pour le savant linguiste, sa aurait été à l'origine un radical commun à *être* et à *avoir*. Il reproche vivement à Van Eys (p. 24) d'avoir distingué deux groupes de formes, les unes se rattachant à *issan* (être), les autres à **essan*, et il rappelle (p. 26) que le Prince Bonaparte était également d'avis que cette dernière forme hypothétique n'avait jamais vécu que dans l'imagination de Van Eys. Néanmoins, pratiquement, tout se passe comme si Van Eys avait raison.

(3) Oihenart, *Notitia utriusque Vasconioe* l'Ed. 1638, pp. 65-68.

bal (1). Voici, par exemple, des substantifs ou des adjectifs *guisson* (homme), *adixquide* (ami), *gorri* (rouge), *handi* (grand), si l'on décide d'en faire des verbes pour exprimer l'idée de *se faire homme*, *se faire ami*, de *rougir* et *grandir*, alors *guisson*, *adixquide*, *gorri* et *handi* deviendront le radical des verbes que nous aurons à conjuguer; *handiago* (plus grand), *handiegui* (trop grand), *sure* (vôtre), *xobera* (trop), *orai* (maintenant) seront également considérés comme étant le radical des verbes: *devenir plus grand*, *devenir trop grand*, *devenir vôtre*, *être de trop* (espagnol *sobrar*), *devenir d'actualité* (2). Dans les verbes suivants, visiblement empruntés au roman: *tira* (tirer), *engana* (tromper), *enxeia* (essayer), *barreia* (renverser), *landa* (planter), *xendi* (sentir), *curri* (marcher), c'est l'infinitif roman qui devient le *radical* du nouveau verbe basque. On comprend que pour les verbes du fonds ancien de la langue, il ne soit pas toujours facile de préciser le sens du radical et il ne faut pas sans doute se borner, comme on le fait assez souvent, à lui attribuer la valeur d'un participe passé (3).

La signification de *l'infinitif* est plus claire. C'est un substantif verbal dont l'un des cas (le datif de situation ou locatif) reçoit d'ordinaire le nom d'infinitif. Pour les substantifs, à côté de *xeme* (fils), *bide* (chemin), *haisse* (vent) on dit avec l'article postposé: *xemia* (le fils), *bidia* (le chemin), *haissia* (le vent) (4). On dira de même *pagatsia* (l'action de payer), *xenditsia* (l'action de sentir), *gorritsia* (l'action de devenir rouge), *handitsia* (l'action de grandir. De même que l'on dit *Maulen* (à Mauléon), *Bayonan* (à Bayonne), *Parixen* (à Paris), on dira *handitsen da* (il est dans l'action de grandir, il est en train de grandir, il grandit). L'infinitif de *egon* est *egoten*, celui de *era-*

(1) Van Eys l'appelle *thème verbal* (*Gram.* 118); pour Ithurry, c'est *l'infinitif capital* (*Gram.* 367).

(2) Comp. Ithurry, *Gram.* 376.

(3) Comp. Prince Bonaparte, *Verbe basque*, V^e Tableau préliminaire.

(4) En hiatus devant *a*, *l'e* se change presque partout en *i*. La prononciation *xemea*, *bidea*, *haissea* ne s'est plus guère conservée qu'à Ainhoa (Comp. Prince Bonaparte. *Verbe*. XXIX, note I.) Ithurry écrirait *xemea*, *pagatsea* (Voir *Gram.* 3 et 386).

man est *eramaten* tandis que celui de *xar* et de *har* est *xartsen hartsen* (1).

Si nous comparons *egon*, *bego*, *lego* et *dago*, ou bien *eram*, *berama*, *lerama*, et *darama*, ou bien encore **edin*, *bedi*, *ledi* et *dadi*, nous constatons au présent de l'indicatif la présence d'un *a*, au sujet duquel se pose un intéressant problème. Je croirais volontiers que cet *a*, qui est incontestablement très ancien, n'existait cependant pas dans les formes primitives qui devaient être **dego*, *derama*, et **dedi* (2). Cependant, je dois dire que ce n'est pas là l'opinion de M. Schuchardt, dont nous examinerons plus loin la théorie.

Le futur est caractérisé par *-que* dans *duque*, *deramaque*, *dagoque*; mais, pour *da* et *dadi*, on trouvait au futur *date* et *daite* (c'est-à-dire **dadite*). Rien ne nous a encore été dévoilé sur l'origine de *-que* et de *-te* (3). Actuellement, au lieu de *date* et de *daite*, on dit plutôt *dateque* et *daiteque*, formes dans lesquelles les deux caractéristiques du futur se trouvent réunies.

L'imparfait et le plus-que-parfait sont distingués l'un de l'autre, non seulement par la caractéristique initiale de la 3^e personne, qui est *s-* pour le plus-que-parfait et *l-* pour l'imparfait: *lu*, *lego*, *lerama*, *ledi*, *lessa*, mais en outre, le plus-que-parfait est invariablement terminé en *-n* ou en *-en* suivant les cas: *suen*, *segoen*, *seraman*, *sessan* (4).

(1) La formation du substantif verbal, dont le suffixe est *-te* ou *-tse*: *egote*, *xartse*, *gorritse*, *handitse*, n'a pas encore été expliquée. A côté de *egoten*, *eramaten*, on trouve aussi *egoïten*, *eramaiten* que le Prince Bonaparte (*Verbe* V l' Tableau préliminaire) fait venir de *ego-eguiten*, *erama-eguiten*. Cette explication, serait-elle vraie, ne nous livrerait pas le secret de l'origine de *-te* dans *eguite* (action de faire), à côté de *eguin* (faire).

(2) Pour ce qui est de *derama*, ce n'est pas une forme hypothétique. Comparez *deramaca* à Ainhua; cependant Ithurry ne donne que *darama* (*Gram.* p. 243), sans indiquer d'autre variante.

(3) Dans la langue des Cris, tribu indienne du Far-West américain, le futur se forme presque de la même façon. Ce n'est d'ailleurs pas la seule ressemblance existant dans la conjugaison entre le basque et les langues américaines. (Voir sur la langue des Cris l'article que notre collaborateur M. A. Léon se propose de publier dans de cette Revue).

(4) A en juger par le souletin ou le bisciaën, la terminaison du plus-que-parfait était sans doute primitivement *-an*, dans lequel M. Arturo Campión serait disposé à voir un démonstratif au locatif (*Rev.* 1909 p. 102). L'explica-

L'origine de *da* et de *du* a été longtemps débattue. Disons avec Van Eys que l'accumulation des hypothèses pour expliquer le présent du verbe *être* est telle, qu'il nous semble inutile de les mentionner ici (1), et examinons la dernière en date, je veux dire, celle de M Uhlenbeck, qui suppose que *da* serait un pronom devenu copule (fait dont il y a des exemples dans d'autres langues) et qu'il s'unit paradigmatiquement avec les formes de *issan* (2). On ne signale pas en basque l'existence d'un pronom *da* et avec son *d* initial caractérisant le présent, *da* semble bien être un verbe dont *a* serait le radical. M. Schuchardt, qui accepte ce radical, ne veut pas se demander quelle en est l'origine (3). Ne pourrait-on croire que nous avons affaire ici, non à un pronom *da*, comme le veut M. Uhlenbeck, mais au pronom *a*, employé partout comme article défini et qui existe encore en bisciaïen comme pronom démonstratif indépendant? (4). Quoiqu'il en soit, le verbe *être* est en basque un verbe défectif, comme en français le verbe *aller* et ses formes se répartissent entre *a* et *issan*. Au deuxième radical appartiennent l'impératif *bis*, l'imparfait *lits*, le conditionnel *lissate* (5); au premier se

tion de M. Schuchardt, assimilant notre temps à un participe passé, force davantage l'attention. On a néanmoins quelque peine à se faire à cette idée. (Voir *Bask. St* 4 et *Rev.* 1914, 2 et ss.). Nous reviendrons encore sur cette question.

(1) Van Eys. *Gram.* p 397. Pour M. de Charencey, *da* était un emprunt fait au celtique. Comp. A. Luchaire, *Étude sur les idiomes pyrénéens de la région française*, où l'on trouvera, pp. 118-124 une analyse très claire des discussions sur le verbe basque, antérieures à 1879, date de la publication du livre.

(2) Uhlenbeck, *Rev.* 1908, p. 533. Schuchardt avait envisagé cette hypothèse (*Bask. St.* 35). Il ne la regardait pas comme très vraisemblable, mais elle ne lui paraissait pas non plus impossible.

(3) Schuchardt, *Bask. St.* 35.

(4) Van Eys, *Gram* 26: *Ser da a?* Qu'est-ce que cela? Comp. Uhlenbeck *Rev.* 1908 p. 522.

(5) A côté de *lits* (Ithurry, 74 et 80), on trouve *lis* (id. 380 et 383), la forme ancienne de *lis* devait être * *lissa* qui semble être conservé dans le *litsa* du haut-navarrais méridional. Voir Prince Bonaparte, X^e Tabl. supplémentaire.

rattachent le présent *da*, le plus-que-parfait *sen* (c'est à dire *s-a-en*) (1) le futur *dateque* et le conditionnel passé *satequen*.

Pour ce qui est du présent du verbe avoir, l'opinion la plus courante aujourd'hui est qu'il ne faut pas séparer *du* signifiant *il a* de *daduca*, signifiant *il tient*. Ceci ne paraît pas évident à ceux qui restent partisans, comme M. Campi3n, de l'explication proposée pour *du* (biscaïen *dau*) par le Prince Bonaparte qui y reconnaissait le pronom démonstratif (*h*)*au* signifiant *celui-ci* (2). Malgré leurs objections, la parenté entre *dau* et *dauca* (variante de *daduca*) ne peut être mise en doute car, à Ainhoa, il semble être d'usage courant d'employer *deramaca* au lieu de *derama* (3).

(1) La forme correspondante à *sen* est en biscaïen *san*, que M. Schuchardt rattache, comme *issan*, à une racine *sa* (*Bask. St.* 4); cependant, p. 35, il aperçoit clairement le rapport étroit existant entre *d-a* et *s-a-n*.

(2) C'est M. Julien Vinson qui s'est montré l'adversaire le plus résolu de cette hypothèse du Prince Bonaparte. «Toute la question verbale (*Revue de linguistique*. V, 206), est, donc ramenée à ceci; *u* radical qu'on retrouve partout à l'indicatif présent et imparfait, signifiait-il *ceci* ou *lui*, ou bien a-t-il le sens de *avoir*? Je suis de la dernière opinion.» et il donne ses raisons qui sont assez bonnes. Fray Juan Mateo de Zavala, l'auteur de l'excellent ouvrage intitulé: *El verbe regular vascongado del dialecto vizcaino*, (S'Sébastien 1848), et Van Eys rattachent eux aussi *dau* à *dauca*, variante de *daduca*. A ce propos, M. Campi3n rappelait que le Prince Bonaparte, en repoussant l'éliision du *k*, faisait à cette théorie une forte objection et il ajoutait (*Gram.* 789): «Me parece que la teoría de Zavala y Mr. Van Eys está refutada con sólo consignar la coexistencia de *daucat* y *det*».

(3) La forme *deramaca* semble aujourd'hui avoir exactement la même signification que *derama* (il l'emporte) mais ce devait être autrefois une forme à régime indirect incorporé, une variante de *deramaco* qui signifie : (la chose) est emportée à *lui* (par lui), ce que nous rendrions en espagnol par *se la lleva*. Dans une expression de ce genre, le pronom se peut être un pronom explétif (comparez *se la come y la come*), de sorte que *se la lleva* peut aussi signifier *la lleva*. On comprend donc comment dans le parler d'Ainhoa *deramaca* a pu se substituer à *derama*. C'est un exemple de plus de l'influence exercée par le roman sur le basque. Sans connaître l'exemple si probant de *deramaca*, M. Schuchardt avait déjà suggéré (*Bask. St.* 46) que *daduca* signifiait proprement : (la chose) est tenue *pour lui* (par lui) et qu'ensuite il en est arrivé à signifier : (elle) est tenue (par lui), il la tient.

A *daduca* semble se rattacher le radical *ucan*, mais cette forme était en ancien labourdin, comme aujourd'hui *uqhan* en bas-navarrais, le radical du verbe *avoir*. On s'attendrait plutôt à **edun*. Comp. l'ancien impératif *euc*,

Le signification des temps du passé ne semble pas avoir été autrefois la même qu'aujourd'hui. Le plus-que-parfait a maintenant la valeur d'un imparfait. Déjà nous avons ailleurs parlé de ce changement (1) et peut-être pourrions-nous en entrevoir la raison. L'imparfait s'est conservé avec son sens primitif dans les phrases conditionnelles comme: *s'il restait, s'il emportait* qui se traduisent en basque par: *ba lego, ba lerama*. Dans les anciens auteurs, on trouve fréquemment dans des phrases de ce genre le mot *ahal* (*al*) signifiant *pouvoir*: *al ba lego* (s'il pouvait rester), *al ba lerama* (s'il pouvait l'emporter). La même tournure se rencontrait avec le verbe au présent ou au plus-que-parfait. On disait aussi: *al ba dago* (s'il peut rester) et *al ba segoen* (s'il avait pu rester). Dans ce dernier exemple *segoen* a encore gardé sa valeur de plus-que-parfait (2).

Le sens primitif de formes telles que *lu* et *suen* pourrait aussi nous être révélé par les formes correspondantes du futur et du conditionnel. Il est tout à fait remarquable, en effet, que le rapport entre le présent et l'imparfait d'une part, le futur et le conditionnel, d'autre part soit le même en basque et en roman: *il aura* correspond à *il a*; *il aurait* correspond à *il avait*; de même en basque, *duque, luque* et *suquen* correspondent à *du, lu* et *suen* et, puisque *duque* nous ramène à *du*, qui est un présent, *luque* nous ramène à *lu* qui ne peut être qu'un imparfait et *suquen* à *suen* qui était, très certainement un plus-que-parfait. On voit d'ailleurs qu'en bien des régions de la Biscaille, l'imparfait

eussu (Ithurry, *Gram.* 120); *ecun*, cité par le Prince Bonaparte serait-il une variante de **edun* ? Comp. *Verbe*. Dialectes.

Le radical du verbe *tenir* est *eduqui*, qui nous rappelle *egoqui* (appartenir), à côté de *egon* (rester). La formation de *eduqui* et de *egoqui* a dû être facilitée, dit M. Schuchardt (*Bask. St.* 40), par les adverbes tels que *issaqui, eguiqui, jaquiqui*, tirés de *issan, eguin, jaquin* et qui peuvent jouer en syntaxe un rôle très particulier, comme dans cette phrase : *harc issaqui eta nic ere bai* (il l'a et moi aussi). Comp. *Bask. St.* 34.

(1) *Imparfait basque*, p. 5.

(2) Comp. Ithurry, *Gram.* 395. Pour l'auteur, la question du changement de sens ne s'était jamais posée et cependant il traduit *al ba dagui* (s'il peut faire), *al ba legui* (s'il pouvait faire) et enfin *al ba segiuen* (s'il avait pu faire). Ce dernier exemple est emprunté au *Gueroco Guero* de Pierre d'Axular, 2^e éd. sans date. Comp. l'édition phototypique de M. J. de Urquijo, reproduisant le *Gvero* de 1643 (Rev. 1912, p. 382).

actuel a gardé, sa signification primitive de plus-que-parfait (1).

C'est une valeur de plus-que-parfait que nous attribuons à *xar sedin* (il était entré); les phrases conditionnelles nous ont conserve l'imparfait *xar ba ledi* (s'il entrait) et le présent *xar ba dadi* (s'il entre). Quant à l'impératif *xar bedi* (qu'il entre!) il est aujourd'hui d'un usage courant (2).

D'après l'emploi actuel qui est fait de la conjugaison du type *xar dadi* ou *har dessa* on pourrait croire que *dadi* et *dessa* sont destinés à marquer le doute et l'incertitude (3), mais il faut, croyons-nous, renoncer complètement à cette manière de voir; autrefois *xar dadi* et *har dessa* affirmaient tout aussi bien que *dago* ou *darama*. Aussi finit-il par s'établir entre les deux types de conjugaison une confusion. A côté de *dago* et de *darama*, on put dire également bien *egon dadi* et *eraman dessa*, sans qu'il y eût entre les deux expressions aucune nuance de sens.

Au contraire, *xartsen da* et *hartsen du*, *egoten da* et *eramaten du* semblent avoir eu une signification très particulière. La façon même dont ils sont formés nous montre qu'ils devaient correspondre aux verbes espagnols *está tomando*, *está llevando* ou aux verbes anglais *he is remaining*, *he is entering*, c'est-à-dire qu'ils exprimaient une action qui dure et qui se

(1) Comp. Zavala, *Verbo*, p. 18, § 19 et p. 56, § 148. En bisciaïen, *joan sidin* signifiait à la fois *il était parti* et *il partit*. Dans son *Nouveau Testament* (1571), Liçarrague fait un fréquent usage de formes dans le genre de *xar sedin* (il entra), *har sessan* (il prit). C'était là une tentative intéressante pour doter le labourdin littéraire d'un temps du passé qui lui manquait, mais elle n'eut aucun succès. Non seulement, dans les dialectes modernes, on ne fait pas de distinction entre *il entra* et *il entrait*, mais Ithurry, dans sa Grammaire, ne juge même pas à propos de mentionner les anciennes formes du passé défini que l'on trouve dans Liçarrague, bien qu'on ait souvent appelé sur elles l'attention. Comp. Prince Bonaparte, *Verbe*, X^e Tabl. suppl. note 4; et Schuchardt, *Bask. St.* 26.

(2) Comparez, pour les formes transitives : *har bessa* (qu'il prenne!), *har ba dessa* (s'il prend), *har ba lessa* (s'il prenait), *har sessan* (il avait pris) que Liçarrague aurait employé dans le sens de *il prit*. Le bisciaïen *jan eguian*, correspondant au labourdin *jan sessan*, signifie dans beaucoup de dialectes *il avait mangé* (aussi *il mangea*).

(3) Voir *l'Imparfait basque*, p. 5; et comp. Schuchardt, *Bask. St.* 24, traduisant *dassana* et *dadina* par *s'il a* (*s'il est*).

prolonge (1). Pourquoi le basque finit-il par ne plus exprimer cette nuance de sens, c'est ce que nous ne saurions dire, mais le fait est que les formes citées en arrivèrent à signifier simplement : *il entre, il reste, il prend, il emporte* et qu'à partir de ce moment, *dago, egon dadi* et *egoten da* se trouvèrent avoir la même signification; il en fut de même pour *darama, eramandessa* et *eramaten du*, pour *xar dadi* et *xartsen da*, pour *har dessa* et *hartsen du*. Toutes ces formes distinctes, ayant une signification identique, ne pouvaient que jeter le trouble dans l'ancien système de conjugaison qui déjà avait été désorganisé, comme nous l'avons vu, par l'apparition de temps composés dont la signification était la même que celle de temps simples déjà existants.

Pendant longtemps, on s'est demandé quel était le type de conjugaison le plus ancien. A l'inverse de ce que l'on croyait il y a une cinquantaine d'années, on serait assez disposé à admettre maintenant que la conjugaison simple existait seule à l'origine (2), mais le nombre des verbes simples qui existaient anciennement n'était peut-être pas sensiblement supérieur à celui que nous connaissons actuellement et c'était vraisemblablement, comme nous le verrons, une raison d'ordre phonétique qui décidait si tel verbe devait se conjuguer suivant le type *dago* et *darama*, ou, au contraire, devait prendre comme modèle *xar dadi* et *har dessa*. Quant au troisième type *xartsen da* et *eramaten du*, dont nous venons d'indiquer le sens restreint, rien ne devait assurément faire prévoir que ce serait là un jour le type de conjugaison qu'adopteraient tous les verbes indistinctement.

III

Dans nos langues, les formes verbales qui appartiennent à des propositions subordonnées se mettent à l'indicatif ou au subjonctif. Rien de tel ne se passe en basque où, à vrai dire, il n'y a pas de subjonctif (3). Toute forme subordonnée est pour-

(1) Comp. Schuchardt *Bask. St.* 26 et 27.

(2) Comp. Uhlenbeck, Rev. 1908, page 528 : « il doit avoir existé une période pendant laquelle tous les verbes basques avaient la conjugaison forte. »

(3) Comp. Van Eys, *Gram.* 150.

vue du suffixe *-la* ou de la terminaison *-en* (ou *-n*), dont on ne connaît pas non plus très bien l'origine (1).

Il reste à Bayonne (Bayonan egoten *da*); je ne sais pas où il reste (es taquit non egoten *den*); il l'emporte à Bayone (Bayonarat erematen *du*); je ne sais pas où il l'emporte (es taquit norat erematen *duen*); je sais qu'il n'entre jamais à l'église (badaquit elissan es *tela* xartsen xeculan); je sais qu'il ne prend rien (ba daquit es *tuela* deuxeric hartsen) (2).

Nous ne voulons pas ici exposer en détail la façon dont les phrases se subordonnent en basque les unes aux autres et, parmi les phrases subordonnées, nous n'en retiendrons que de deux espèces, parce qu'elles présentent pour nous un intérêt particulier, ce sera d'abord celles qui traduisent un subjonctif français après *que* : je ne veux pas qu'il entre (es tut nahi xar *dadin*); je ne veux pas qu'il le prenne (es tut nahi har *dessan*) (3); puis les phrases relatives comme : j'ai vu celui qui entre (icuxi dut xartsen *dena*); j'ai vu celui qui prend (icuxi dut hartsen

(1). Pour M. Schuchardt, *l'n* des formes subordonnées serait le même que celui de l'imparfait (Rev. 1914, page 2)

(2) A Ainhoa, on dit plutôt *es daquit* que *es taquit*, mais presque partout ailleurs, après *es* (non), les consonnes sonores passent aux sourdes correspondantes. A Ainhoa également, on dit plutôt *egoiten*, *eremaiten* que *egoten* ou *erematen*. Voici sous quelle forme s'y présentent les phrases citées plus haut : *es daquit* non *egoiten den*; Bayonat *eremaiten du*; *es daquit* noat *eremaiten duen*; *badaquit elissan es dela* xartsen xeculan; *ba daquit es duela* deuxic hartsen.

Nous avons sans doute dans *den* une contraction de **da-en*, comme dans *sen* une contraction de **sa-en*. Les deux formes sont intéressantes à rapprocher. Comparez aussi *duen* et *suen*.

(3) La forme subordonnée n'est pas la même dans : je sais qu'il reste (*badaquit dagoela*) et dans : je veux qu'il reste (*nahi dut dagoen*). Si la conjonction *que* est suivie de l'indicatif, c'est *-la* que l'on emploie; *-n* est au contraire réservé pour traduire le *que* suivi d'un verbe au subjonctif. Cette distinction, qui est assez rigoureuse dans les dialectes basques de France, est loin d'être toujours faite en Espagne : Saint Augustin voulait que les Chrétiens communiassent tous les dimanches (Agoxtinec gura euan Crixтинаuac comulgatu *sit[e]ssela domeca gustietan*). Van Eys, qui cite cet exemple biscaïen (*Gram.* 520) remarque avec raison que dans les dialectes basques français, on aurait dit *sitessen*, et nous avons quelques raisons de croire qu'en France comme en Espagne? *-la* aurait pu s'employer aussi bien que *-n* pour traduire le subjonctif.

duena), qui se rendent par la forme subordonnée terminée en *-n* (ou *-en*) à laquelle vient s'ajouter l'article *a* pour former une sorte de composé démonstratif, susceptible de se décliner et que nous allons appeler *démonstratif verbal*. Dans les tableaux qui suivent, nous donnons aux formes non leur signification actuelle,

Subjonctif français après QUE			
qu'il reste qu'il restât qu'il fût resté	<i>dagoen</i> <i>legoen</i> <i>segoen</i>	qu'il emporte qu'il emportât qu'il eût emporté	<i>daraman</i> <i>leraman</i> <i>seraman</i>
qu'il entre qu'il entrât qu'il fût entré	<i>xar dadin</i> <i>xar ledin</i> <i>xar sedin</i>	qu'il prenne qu'il prît qu'il eût pris	<i>har dessan</i> <i>har lessan</i> <i>har sessan</i>
qu'il reste qu'il restât qu'il fût resté	<i>egoten den</i> <i>egoten lissen</i> <i>egoten sen</i>	qu'il prenne qu'il prît qu'il eût pris	<i>hartsen duen</i> <i>hartsen luen</i> <i>hartsen suen</i>
Démonstratifs verbaux			
celui qui reste celui qui restait celui qui était resté	<i>dagoena</i> <i>legoena</i> <i>segoena</i>	celui qui emporte celui qui emportait celui qui avait emporté	<i>daramana</i> <i>leramana</i> <i>seramana</i>
celui qui entre celui qui entrerait celui qui était entré	<i>xar dadina</i> <i>xar ledina</i> <i>xar sedina</i>	celui qui prend celui qui prenait celui qui avait pris	<i>har dessana</i> <i>har lessana</i> <i>har sessana</i>
celui qui entre celui qui entrerait celui qui était entré	<i>xartsen dena</i> <i>xartsen lissena</i> <i>xartsen sena</i>	celui qui emporte celui qui emportait celui qui avait emporté	<i>eramaten duena</i> <i>eramaten luen</i> <i>eramaten suena</i>

Comme déjà les formes du plus-que-parfait sont terminées en *-n* dans les propositions principales, elles restent les mêmes dans les propositions subordonnées : il était resté (*segoen* ou *egoten sen*); qu'il fût resté (*segoen* ou *egoten sen*).

Des formes du type *xar dadina* (celui qui entre), *har dessana* (celui qui prend) sont encore employées quelquefois actuelle-

ment en bisciaïen et en haut-navarrais méridional. Elles sont aussi particulièrement fréquentes dans les Proverbes d'Oihenart et dans les Poésies de Detchepare (1545) (1).

Un subjonctif comme *hartsen duen* (qu'il prenne) aurait encore pu être employé au temps de Detchepare (2). Pour ce qui est des imparfaits du subjonctif et des démonstratifs verbaux avec un *l* initial (*legoen* ou *egoten lissen*, *legoena* ou *egoten lissen*), ils sont si nombreux dans les anciens textes que Van Eys et Ithurry leur ont consacré un article spécial dans leurs grammaires (3). Et ce qui est plus intéressant encore, c'est qu'il existe quelques exemples dans lesquels la forme de l'imparfait (*lu*), a conservé son ancienne valeur dans une phrase subordonnée (*luen*). Comment veut-il son pain? (*Nola nahi du oguia?*) deviendrait dans une interrogation indirecte: *Es taqui nola nahi duen oguia*. Il ne sait pas comment il veut son pain). Or, à l'imparfait, on aurait pu dire autrefois: *Et saquien nola nahi luen oguia* (il ne savait pas comment il voulait son pain) (4).

(1) Comp. *Bask. St.* 24. Pour M. Schuchardt, elles auraient un sens conditionnel que Van Eys ne leur attribue pas. Il traduit (*Gram.* 219) *beqhaturan hil dadina* (celui qui meurt dans le péché). M Léon cite lui aussi des exemples tirés des Proverbes d'Oihenart dans *Verbe simple basque* (Rev. 1911, page 492).

(2) Comp. Van Eys, *Gram.* 169 : « Comme le subjonctif est au fond l'indicatif, suivi de la conjonction *n* (que), *dut* (j'ai) suivi de *n* donnerait *dudan* (que j'aie). Detchepare se servait encore de cette forme; mais aujourd'hui elle est inconnue ». Il remarque toutefois qu'il n'a pas encore trouvé d'exemple de *nais* suivi de *n*.

(3) Comp. Ithurry, *Grammaire*, Chap. V : *L'l* initiale des troisièmes personnes; et Van Eys, *Grammaire*, § 15 du Chap. XXIV : Le *l* comme lettre initiale aux 3^{es} personnes de l'imparfait du subjonctif.

(4) Comp. Van Eys, *Gram.* 509, où se trouve cité cet exemple de Liçarrague : *Orduan queinu eguin siessoten haren aitari, nola nahi luen hura dei ledin*. Luc. I, 62 (Alors ils firent signe au père de dire comment il voulait qu'il fût nommé). Ceci est à méditer et à retenir par ceux qui douteraient encore de l'existence d'un ancien imparfait *lu* et *lits*, différent de l'imparfait actuel *suen* et *sen*. Nous en donnerons d'ailleurs d'autres exemples.

IV

Ce sont les temps composés, avons-nous dit, qui ont été l'une des principales causes des changements survenus dans la conjugaison basque. Ils sont formés, comme en français du verbe *être* ou du verbe *avoir* accompagné d'un participe passé: *egon da* (il est resté), *xartu da* (il est entré), *hartu du* (il a pris).

En basque, le participe passé ressemble assez souvent au radical verbal, tel que nous l'avons défini plus haut. On dit *egon bedi!* (qu'il reste!) ou *eraman bessa!* (qu'il l'emporte!) à côté de *egon da* (il est resté) et de *eraman du* (il l'a emporté). Dans un assez grand nombre de verbes, le radical et le participe passé étaient l'un et l'autre terminés en *i*, mais cet *-i* avait une tendance à tomber. Or, dans les dialectes français, il a fini par disparaître au radical, tandis qu'il a été régulièrement conservé (ou rétabli) au participe. On dit, par exemple, *ethor bedi!* (qu'il vienne!), *iqhax dessa!* (qu'il apprenne!), mais *ethorri da* (il est venu), *iqhaxi du* (il l'a appris). Comparez encore *eduqui* et *educ* (tenir), *itsuli* et *itsul* (tourner), *utsi* et *uts* (laisser), de sorte que, actuellement, l'*i* final de *eduqui*, *itsuli*, *utsi* fait l'impression d'être une terminaison caractérisant le participe passé, mais les dialectes espagnols ne connaissent pas cette distinction entre le radical et le participe (1).

A côté des participes passés qui étaient on sont encore semblables au radical verbal, il y a d'autres participes, très nombreux, formés par l'adjonction au radical du suffixe *-tu*. Ainsi on a *maithatu* et *maitha* (aimer), *mintsatu* et *mintsa* (parler), *beheititu* et *beheiti* (baisser), *goititu* et *goiti* (élever). Ces participes en *-atu* on en *-itu*, surtout dans les verbes tirés du roman, rappellent étrangement les participes latins correspondants : *manatu* (commandé), *phagatu* (payé), *arnegatu* (renié), *enganatu* (trompé), *xentitu* (senti), *curritu* (marche), de sorte qu'on en arrive presque à se persuader qu'autrefois le basque ne possé-

(1) Comp. Van Eys, *Gram.* 122 et Prince Bonaparte, *Verbe*, note 1 du V^e Tableau préliminaire. Pour M. Schuchardt, le participe primitif aurait toujours été terminé en *-n*; plus tard, il aurait été terminé en *-i* après une consonne : *e-torr-i*, *i-cux-i* (Rev. 1914. page 2).

daït pas de participe passé et que c'est là, peut-être, une forme empruntée au latin ou au roman. Quoi qu'il en soit, les temps composés tels que *egon da* (il est, entré), *hartu du* (il a pris) sont très anciens puisqu'on les trouve dans tous les dialectes. Il en est de même des autres temps dans la composition desquels entre une sorte de participe futur que le Prince Bonaparte termine en *-en* après une consonne, en *-co* après une voyelle : *egonen da* (il restera), *hartuco du* (il prendra). Le Chanoine Darrigol, qui fut en son temps Supérieur du Grand Séminaire de Bayonne, traduisait *iqhuxico dut* par *habeo videndum*, traduction que Van Eys attrait critiqué et qu'il aurait proposé de remplacer par l'espagnol *lo he de ver* (je dois le voir). La différence n'est pas grande, mais ce que veut faire ressortir Van Eys, c'est que *hartuco* ou *egonen* doivent être considérés comme étant l'un et l'autre le *génitif* des participes *hartu* ou *egon*; c'est aussi l'opinion du Prince Bonaparte (1).

Dressons maintenant le tableau des temps que nous étudions, en mettant toujours en face de la forme basque la signification qu'elle avait autrefois.

Temps composés			
<i>egon da</i> <i>egon lits</i> <i>egon sen</i>	il est resté il était resté il était resté	<i>hartu du</i> <i>hartu lu</i> <i>hartu suen</i>	il a pris il avait pris il avait eu pris
<i>egon dateque</i> <i>egon lissateque</i> <i>egon satequen</i>	il sera resté il serait resté il serait resté	<i>hartu duque</i> <i>hartu luque</i> <i>hartu suquen</i>	il aura pris il aurait pris il aurait eu pris
<i>egonen da</i> <i>egonen lits</i> <i>egonen sen</i>	il restera il resterait il serait resté	<i>hartuco du</i> <i>hartuco lu</i> <i>hartuco suen</i>	il prendra il prendrait il aurait eu pris
<i>egonen dateque</i> <i>egonen lissateque</i> <i>egonen satequen</i>	il restera il resterait il serait resté	<i>hartuco duque</i> <i>hartuco luque</i> <i>hartuco suquen</i>	il prendra il prendrait il aurait eu pris

(1) Voir Prince Bonaparte, *Verbe*, VI Tableau prélim. et Van Eys, *Gram.* 168. *La Dissertation critique et apologétique de la langue basque*

De tous ces temps, *egon da* (il est resté), *hartu du* (il a pris), *egon dateque* (il sera resté), *hartu duque* (il aura pris) étaient les seuls dont la langue pouvait sentir le besoin car elle n'en avait pas d'équivalents. Quant aux autres, ils ne différaient en rien, pour la signification, de ceux que le basque possédait depuis longtemps et leur inutilité est un indice de leur origine étrangère. Ces nouveaux venus (j'allais dire ces intrus), n'ajouteront rien à la richesse de la conjugaison, ils vont au contraire en fausser tout le mécanisme.

Il n'est pas douteux que des temps comme *hartu suen*, *hartu suquen* n'aient bien réellement signifié autrefois *il avait eu pris* et *il l'aura eu pris*. Dans tous les parlers du Sud-Ouest de la France, les temps de ce genre sont d'un usage beaucoup plus étendu qu'en français où ils ne s'emploient plus guère que dans des phrases subordonnées (*quand il l'a eu pris, il est parti*), mais dans la région dont nous parlons, on dira très bien, même en parlant français, *oui, il l'a eu pris*, dans le sens où l'on dirait en français : *il lui est arrivé de le prendre* (1). En basque, l'usage devait être le même que dans les parlers environnants, mais il semble bien que toute distinction se soit effacée depuis longtemps

publiée en 1827 par Darrigol, a été écrite à la façon des grammaires philosophiques du XVIII^e siècle, mais elle est loin, aujourd'hui encore, d'être dénuée d'intérêt. Elle fut couronnée en 1829 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La même année, G. de Humboldt, qui avait pris part au Concours, n'obtint qu'un accessit (Rev. 1910, p. 477). Puisqu'on pouvait dire en latin *habeo scriptas tres (litteras)*, ce qui se traduirait en espagnol par : *tengo tres escritas*, on a sans doute pu dire aussi *habeo sororem videndam* (j'ai ma sœur à voir). C'est en somme ce que Darrigol propose de traduire par *iqhuxico dut*. En espagnol, on dirait, comme le veut Van Eys, *he de ver* ou bien *tengo que ver (á mi hermana)*. Ithurry emploie *iqhuxiren* de préférence à *iqhuxico* et il le traduit par *visurus* (Gram. 367). Pour le sens, *visurus est* correspond bien à *iqhuxiren du*, mais il n'y a pas lieu de faire cas de la ressemblance de forme car elle est accidentelle. Il est assez difficile de comprendre comment le génitif du participe passé en est arrivé à prendre la valeur d'un participe futur, mais c'est là chose admise par tous les grammairiens et sur laquelle nous n'insisterons pas pour le moment.

(1) En parlant français, on ne va pas jusqu'à employer la tournure correspondante avec des verbes intransitifs, mais en patois la chose est régulière : *qu'i ei estat demurat quinze dies* (il lui est arrivé d'y rester quinze jours), dirait-on par exemple dans la région de Sauveterre-de-Béarn. Comparez *ere estat demurat*, à côté de *ere demurat*.

entre *hartu lu* et *hartu suen*, à plus forte raison entre *egon lits* et *egon sen*, car nous ne pourrions même pas indiquer en français la nuance de sens qui séparait ces deux dernières formes. Comme *hartu suen* en est arrivé à signifier *il avait pris*, comme *egon sen* en est arrivé à signifier *il était resté*, les plus-que-parfaits *sen* et *suen* ont fini par être considérés comme étant des imparfaits et, presque partout, ils se sont substitués à *lits* et à, *lu*.

Montrons par un exemple que l'ancienne langue connaissait des conditionnels du type *hartuco lu* (il prendrait). En labourdin littéraire, on pourrait traduire *il entrera* par *uqhanen du xartse* (il aura son entrée). Puisqu'en basque, le conditionnel est formé comme en roman avec l'imparfait de l'indicatif du verbe avoir, à un futur, *uqhanen du xartse* doit, théoriquement, correspondre un conditionnel *uqhanen lu xartse* (il entrerait). En style indirect, on dira au futur : *xpetansa du uqhanen duela xartse* (il espère qu'il entrera) et au conditionnel *experansa lu uqhanen luela xartse* (il espérait qu'il entrerait). C'est en effet cette forme que nous trouvons dans une phrase de la Dédicace du Nouveau-Testament de Liçarrague, phrase rendue fameuse par la polémique entre Van Eys et le Prince Bonaparte au sujet de *luela*. «Il est mis pour *luquela*, avait dit Van Eys, c'est un conditionnel. — Quelle erreur énorme ! (1) fit observer le Prince Bonaparte, *luela* correspond à *luen*, ce n'est pas un conditionnel, c'est un imparfait du subjonctif ». Les deux célèbres basquistes qui, dans leurs discussions, montrèrent toujours l'un contre l'autre tant d'animosité n'avaient ici tout à fait raison ni l'un ni l'autre; *uqhanen luela* est bien un conditionnel, mais *luela* n'est pas mis pour *luquela*; d'autre part, bien qu'il corresponde à *luen*, en ce sens qu'il est comme lui une forme subordonnée (comparez *duen* et *duela*), il n'était cependant pas exact de dire que *uqhanen luela* était un imparfait du subjonctif.

Une fois en possession du procédé de formation des temps composés, la langue les a multipliés. Il en existe une seconde

(1) « An egregious blunder » *Academy*, 20 novembre 1875. Il faut lire cette polémique suggestive dans Van Eys, *Gram.* 507 et ss. Voici la phrase de Liçarrague Nic nuen xperansa hits purac ucanen luela xart[s]e eta avansamendu Heuxcal herrian (j'avais espoir que la parole pure aurait entrée dans le Pays basque).

série du type *egon issan da*, qui est le correspondant exact du béarnais *es estat demurat* (1) et dans lequel le passé indéfini du verbe *être* (il a été) est accompagné du participe passé d'un autre verbe (demeuré). Il en est de même avec le verbe *avoir* dont le participe passé est *uqhan* en labourdin littéraire. A côté de *egon issan da*, on écrit donc *hartu uqhan du* (il a eu pris), mais en labourdin proprement dit, comme d'ailleurs en guipuscoan et en biscaïen, le verbe *avoir* a le même participe que le verbe *être* et, au lieu de *hartu uqhan du*, on dit *hartu issan du*. C'est cette dernière forme qu'avec le Prince Bonaparte nous adopterons dans le tableau suivant : (2)

2^e Série de Temps composés			
<i>egon issan da</i> <i>egon issan lits</i> <i>egon issan sen</i>	il est resté il était resté il était resté	<i>hartu issan du</i> <i>hartu issan lu</i> <i>hartu issan suen</i>	il a (eu) pris il avait (eu) pris il avait (eu) pris
<i>egon issan dateque</i> <i>egon issan lissateque</i> <i>egon issan satequen</i>	il sera resté il serait resté il serait resté	<i>hartu issan duque</i> <i>hartu issan luque</i> <i>hartu issan suquen</i>	il aura (eu) pris il aurait (eu) pris il aurait 'eu pris)
<i>egon issanen da</i> <i>egon issanen lits</i> <i>egon issanen sen</i>	il sera resté il serait resté il serait resté	<i>hartu issanen du</i> <i>hartu issanen lu</i> <i>hartu issanen suen</i>	il aura (eu) pris il aurait (eu) pris il aurait (eu) pris
<i>egon issanen dateque</i> <i>egon issanen lissateque</i> <i>egon issanen satequen</i>	il sera resté il serait resté il serait resté	<i>hartu issanen duque</i> <i>hartu issanen luque</i> <i>hartu issanen suquen</i>	il aura (eu) pris il aurait (eu) pris il aurait (eu) pris

(1) Pour le sens de cette expression, voir plus haut (p. 190). C'était *egon issan lits* qui, pour la forme et pour le sens, correspondait exactement au béarnais *era estat demurat*, mais au point de vue du sens, *egon sen* et *egon issan sen* en étaient aussi les équivalents. La langue devait forcément chercher à mettre de l'ordre dans cette confusion : elle spécialisa la première forme dans les phrases conditionnelles : *egon issan ba lits* (si *era estat demurat*); elle attribua à *egon sen* la valeur de *era demurat* et conserva à *egon issan sen* celle de *era estat demurat*.

(2) Ithurry a donné la préférence à *uqhan* (*Gram.* 381). En rattachant *issan* (intransitif) et *dessa* (transitif) à une racine commune *sa*, signifiant *être* et *avoir*, M. Schuchardt s'appuie sur l'exemple de *issan* qui signifie *été* et *eu* dans la plus grande partie du domaine basque (*Bask. St.* 21).

Le Prince Bonaparte donne à bien des temps composés de la deuxième série la même signification qu'à ceux de la première; il ne distingue pas *hartu du* (il a pris) de *hartu issan du* (il a eu pris), ni *egon da* (es demurat) de *egon issan da* (es estat demurat). Il faut reconnaître qu'à la longue des nuances de sens aussi délicates devaient finir par être négligées, aussi Ithurry, dans sa Grammaire, ne fait-il aucune mention des temps de la deuxième série et le Prince Bonaparte ne les relève pas tous pour chaque dialecte dans son grand Tableau comparatif des Temps composés. Il n'en est pas moins vrai que ceux qui manquent en labourdin ont tous leurs correspondants en souletin ou en guipuscoan (1).

Citons un exemple d'un temps composé de cette catégorie, au sujet duquel Van Eys a assez longuement disserté. Il est du type *hartu issan lu*, et prouverait une fois de plus, s'il en était encore besoin, que *lu* était bien la forme de l'ancien imparfait du verbe *avoir*. Pour traduire *il l'a connu* on peut dire *essagutu du*, ou, avec une légère nuance de sens *essagutu issan du*. En labourdin, on écrirait plutôt *essagutu uqhan du* et, à ce présent, correspondait dans l'ancienne langue un imparfait *essagutu uqhan lu* (il l'avait connu). Dans une phrase subordonnée, on avait au présent : *Es tu erraten nola essagutu uqhan duen* (il ne dit pas comment il l'a connu) et à l'imparfait : *Es lu erraten nola essagutu uqhan luen* (il ne disait pas comment il l'avait connu). Comparons à cette dernière phrase subordonnée l'exemple de Liçarrague, cité par Van Eys. Ici, le verbe est au pluriel, mais, à cela près, les deux phrases sont exactement les mêmes : *Eta et situen deabruac mintsatsera utsiten nola hura essagutu ucan*

(1) Prince Bonaparte, *Verbe*, VIITableau préliminaire, Temps dits composés.

Les temps manquant au labourdin seraient : 1. *hartu luque* (il existe en souletin); 2. *hartu issan luque* (comparez en souletin *hartürïe üqhen lüque* qui est une forme parallèle de *hartü üqhen lüque*); 3. *egon issanen lits* et 4. *hartu issanen lu* (comparez en guipuscoan *egon issango ba lits* et *egon issango ba lu*); 5. *egon issanen lissateque* et 6. *hartu issanen luque* (comparez en souletin *egon issanen lissate(que)* et *hartu üqhenen lüque*); 7. *egon issanen satequen* (comparez en souletin *egon issanen satequian* et en guipuscoan *egon issango sitsaquean*); 8. *hartu issanen suquen* (comparez en souletin *hartü üqhenen süquian* et en guipuscoan *artu issango suquean*).

luten (Et ils ne laissèrent pas dire aux démons comment ils l'avaient connu) (1).

V

Maintenant que nous avons bien défini ce qu'était autrefois le verbe basque, nous allons entrer dans quelques détails sur la formation de la troisième personne du présent, de l'imparfait et du plus-que-parfait.

La troisième personne a une importance exceptionnelle car c'est d'elle que sont dérivées les deux autres. Mateo de Zavala, le grammairien biscayen dont nous avons déjà parlé, avait bien compris que l'étude de la troisième personne facilite beaucoup l'intelligence du mécanisme de la conjugaison et dans ses remarques sur le verbe, il cite toujours la troisième personne (2). Van Eys, qui n'aimait guère son illustre devancier, déclare que

(1) La phrase est citée par Van Eys (*Gram.* 510) sous cette forme : *Eta etzituen deabruac mintçatzen utziten nola hura eçagutu ukan luten* (Marc. I. 34). Au sujet de l'orthographe que j'emploie dans cet article, je répéterai ce que j'ai déjà dit ailleurs (*Imparfait basque*, 10) : Que le lecteur habitué à lire du basque veuille bien m'excuser si j'écris d'une façon qui, pour lui, ne peut manquer d'être déconcertante. Pour les dialectes basques, comme pour les dialectes aragonais ou béarnais, je me sers de l'orthographe courante en France ou en Espagne, en y apportant les modifications que je juge opportunes. Au lieu de *deza*, *zen*, *zuen* j'écris *dezza*, *sen* et *suen* et je représente par *x* le son chuintant de *l's* basque (intermédiaire entre le *s* et le *ch* du français). Ce sont ces deux notations qui soulèveront le plus d'objections puisqu'elles n'ont jamais été employées dans les textes basques. Quant aux autres changements que je fais à l'orthographe courante, tels que *iaquin*, *eguïn* au lieu de *iakin*, *egin* ou bien *uqhan*, *iqhuxten*, *iqhaxi*, au lieu de *ukhan*, *ikhusten*, *ikhasi*, il y en a de nombreux exemples dans les anciens auteurs. Detchepare écrirait, par exemple, *beqhatu* au lieu de *bekhatu*. Je répète que je ne souhaite aucunement voir adopter une pareille orthographe pour les textes littéraires; je compte seulement m'en servir pour les études de dialectologie que je pourrai faire en Pays basque et j'ajoute que si je m'en suis servi exceptionnellement pour transcrire un passage de Liçarrague, je n'ai fait en cela qu'user du droit que nous avons tous de modifier l'orthographe d'un texte, à la condition expresse de ne rien faire qui puisse en changer la prononciation.

(2) Zavala, *Verbo regular*, Adv. VI : Facilita su inteligencia y en nuestra larga conjugación conduce no poco al pronto hallazgo de la clase de artículos á que pertenecen.

lui, néanmoins, citera la première (1). Nous n'avons pas contre Zavala les mêmes griefs que Van Eys et nous avons été heureux de constater que dans la Grammaire d'Ithurry, la troisième personne a obtenu la place qui lui revient, c'est-à-dire la première.

Comme nous l'avons déjà dit, il y a, au présent, un *a* qui ne nous semble pas être primitif. Des verbes comme *dago* (il reste), *dathor* (il vient), dont le radical est *egon*, *ethor*, l'impératif *b-ego*, *b-ethor* ont dû avoir un présent **dego*, **dethor* et c'est vraisemblablement sous l'influence de *da* (il est) qu'on a dit plus tard *dago* et *dathor*. L'influence analogique de *da* se sera également fait sentir dans les verbes transitifs comme *daqhar* (il porte), *dassagu* (il connaît), mais l'introduction de *l'a* au présent transitif a permis à la langue, comme nous le verrons plus tard, de différencier des formes de signification très distincte, appartenant, les unes au présent, les autres au passé et qui, autrement, seraient restées identiques, au grand détriment de la clarté de l'expression.

Quelques verbes ont cependant conservé *l'e* primitif : *dema* (il donne), *derra* (il dit). Il est vrai que les poésies de Detche-
pare nous fournissent quelques exemples de *darra*, à côté de *derra* et de *dassa*, à côté de *dessa*, mais la force de l'analogie qui se manifestait dans la langue de Detche-
pare n'a pas été

(1) L'auteur (Zavala) cite toujours la 3^e personne, nous citons la première ». Van Eys, *Gram.* 188; et plus loin : « L'auteur cite toujours la 3^e personne, généralement moins embrouillée, ce qui a été religieusement imité par tous ceux qui l'ont copié ». *Gram.* 235. Van Eys critique souvent l'ouvrage de Zavala, il trouve que c'est un traité diffus, que les subdivisions en sont très fatigantes (*Gram.* 160 et 161), qu'en un mot, ses vues, à lui Van Eys, sont radicalement opposées à celles de Zavala, mais il ajoute : « Notre critique aurait porté sans doute sur un moins grand nombre de points si l'on n'avait tenté de nos jours de faire passer l'auteur pour une autorité à invoquer, plutôt à imposer ». *Gram.* 117. Et en effet, la vraie raison de l'animosité de Van Eys contre Zavala était que, dans la Revue anglaise *Academy* du 20 novembre 1875, le Prince Bonaparte, examinant avec peu de bienveillance le travail de Van Eys intitulé : *Etude sur l'origine et la formation des verbes auxiliaires basques*, Paris 1875, avait déclaré, pour faire pièce à Van Eys, qu'il avait pour le talent de Zavala le plus grand respect : « I profess the greatest deference for the talent of P. Zavala », ce à quoi Van Eys répondit : « Son respect pour le talent de, Zavala ne prouve pas que Zavala ait du talent, ce sont deux choses entièrement distinctes ». *Gram.* 286.

assez forte pour imposer partout des formes comme *darra* et *dassa*, puisque dans tous les dialectes actuels, on continue à dire *derra* et *dessa* (1).

Beaucoup de verbes ont un radical verbal terminé en *n* mais au présent, cet *-n* disparaît régulièrement : *egon*: *dago* (il reste); *eraman*: *darama* (il emporte); *etsan*: *datsa* (il est couché); *eguin*: *dagui* (il fait,); *ensun*: *dansu* (il entend); *erran*: *derra* (il dit); *eman*: *dema* (il donne); *iraun*: *dirau* (il dure) (2).

Dans les formes suivantes : *dabila* (il marche), *darabila* (il fait marcher), *dacuxa* (il voit), *daraxa* (il jase), *daraunxa* (il agite), *daritsa* (il s'appelle), *daduca* (il tient), *diharduca* (il tient tête), nous avons un *a* final que ne nous feraient pas attendre les radicaux : *ebil*, *dabil*, *icux*, *erax*, *eraunx*, *erits*, *educ* et *iharduc*. Il semble bien qu'à côté de *educ* (*eduqui*), on ait formé un radical **educan* conservé dans *uqhan*. En raisonnant par analogie, nous pourrions aussi envisager l'existence de radicaux comme **ebilan* ou **ecuxan*, mais il n'en est pas resté la moindre trace (3).

A la finale, l'impératif présente les mêmes particularités que le présent. Comparez *bego*, *berama*, *begui*, *bensu*, *berra*, *bema* et *becuxa*, *beraunxa*, *beduca*, *biharduca*. Il est cependant à noter qu'à côté de *berabila*, on dit *bebil*. Cette facilité avec laquelle tombe *l'a* final nous autoriserait peut-être à penser que

(1) Voir Schuchardt, *Bask. St.* 25 et 26, qui s'appuie sur les exemples de Detchepare pour prouver, au contraire, que *l'a* est partout primitif. Il reconnaît cependant que jamais on n'a signalé d'exemple de *dema* avec un *a*. A côté de *daritsa* (il s'appelle), *dabaca* (il coupe), *darama* (il emporte), *darudi* (il ressemble, on trouve aussi *deritsa*, *debaca*, *derama* et *dirudi*. Cette dernière forme *dirudi* est plus fréquente que *darudi*; *deritsa* est plus courant que *daritsa* (*Bask. St.* 26); *debaca* est relevé par M. Léon dans les Proverbes d'Oihenart (Rev. 1911, p. 481). Pour *derama*, voir plus haut la note de la p. 181.

(2) Un *-t* serait aussi tombé dans *dassagu* (il connaît), si le radical du verbe est bien *essagut*, tel que le donne Ithurry, *Gram.* 319.

(3) Ou se rappelle que M. Schuchardt est d'avis que, primitivement, tous les participes étaient uniformément terminés en *n*. Pour l'alternance entre *ecux* et *icux*, voir plus loin; *iqhux*, en regard de *icux* se trouve surtout en souletin; cependant voir l'exemple cité *Bask. St.* 33.

beqhar (qu'il porte !) et *bethor* (qu'il vienne !) sont pour de plus anciens **beqharra* et **bethorra* (1).

La finale de l'imparfait est la même que celle du présent : *lego* (il restait), *letsa* (il était couché), *lerama* (il emportait), *legui* (il faisait), *lerra* (il disait), *lema* (il donnait), *lirau* (il durait), *lecuxa* (il voyait), *leraxa* (il jasait), *leraunxa* (il agitaît), *leritsa* (il s'appelait), *leduca* (il tenait), *liharduca* (il tenait tête), *lerabila* (il faisait marcher), *lebila* (il marchait), *leqhar* (il apportait), *lethor* (il venait), *lirudi* (il ressemblait), *liraqui* (il bouillait). Au contraire, le plus-que-parfait est caractérisé par sa finale en *-n* (ou en *-en*) : *setsan*, correspondant à *letsa* et *seqharren*, correspondant à *leqhar* (2).

(1) Les radicaux correspondants à *daqhar* et à *dathor* sont *eqhar* et *ethor*. Ici, la finale du présent est exceptionnellement la même que celle du radical. Comparez encore, à ce point de vue, *dirudi* (il ressemble) et *diraqui* (il bout) à leurs radicaux *irudi* et *iraqui*.

(2) Comparez encore *seraman* (*lerama*), *serran* (*lerra*), *seman* (*lema*), *secuxan* (*lecuxa*), *seraxan* (*leraxa*), *seraunxan* (*leraunxa*), *seritsan* (*leritsa*), *seducan* (*leduca*), *siharducan* (*liharduca*), *serabilan* (*lerabila*), *sebilan* (*lebila*); — *sethorren* (*lethor*), *segoen* (*lego*), *sensuen* (correspondant au présent *dansu*).

Il semblerait, d'après les exemples cités, qu'à un imparfait en *-a*, doive toujours correspondre un plus-que-parfait en *-an*. Cependant, nous avons fait remonter *sen* à **sa-en*. Les formes du conditionnel passé seraient, d'après le Prince Bonaparte *suquen* (60), *sessequen* (63) et *sitequen* (3); Ithurry hésite un peu entre *satequen* (75) et *satequeen* (79, 379, 382), entre *sitequen* (75, 95), *sessequen* (77, 153) et *sitequeen* (380, 383), *sessequen* (382, 384). L'existence d'une forme comme *satequeen*, avec deux *e*, est bien établie car on trouve aussi *satequeyen* (79).

A une finale en *-i* du présent ou de l'imparfait correspond d'ordinaire au plus-que-parfait une finale en *-ien* : *dagui*, *legui*, *seguien* (il avait fait); *diraqui*, *liraqui*, *siraquien* (il avait bouilli); *dirudi*, *lirudi*, *sirudien* (il avait semblé). A côté de *dadi* et de *ledi*, on trouve actuellement *sadien* dans la vallée de la Nivelle. Comparez *sayen* dans la Haute-Navarre méridionale et *sain* dans la Basse-Navarre orientalé (Prince Bonaparte, *Verbe*, X^e et XIV^e Tabl. supplémentaires). La forme subordonnée correspondant à *dadi* est également *dadien* et ce sont les formes données par le Prince Bonaparte dans ses paradigmes : *dadien* (4); *sadien* (ib.); Ithurry a préféré *dadin* et *sedin* qui sont les formes normales du souletin, du guipuscoan et du bisciaïen et qui d'ailleurs sont employées par Axular, l'auteur labourdin le plus ancien en date. Nous donnons en général les formes du Prince Bonaparte, cependant pour l'ancienne langue nous avons cité *dadin* et *sedin*, à cause de leur régularité, mais pour la langue moderne, nous rétablissons *dadien* et *sadien* puisque ce sont actuellement les seules formes usitées en labourdin vulgaire.

L'a du présent a depuis longtemps une tendance très marquée à envahir aussi les temps du passé. Comme le remarque Ithurry, on dit maintenant *lago*, *ladi*, *sagoen*, *sabilan*, au lieu de *lego*, *ledi*, *segoen*, *sebilan*. Dans les paradigmes du Prince Bonaparte, c'est *sadien* que nous trouvons (à côté de *dadi* et de *ledi*) et il y a déjà des exemples du même genre dans les plus anciens auteurs (1).

Il faut maintenant nous demander quels sont les verbes se conjugant sur le modèle de *dago* et *darama*. La plupart ont un radical verbal commençant par un *e*: *egon* (rester), *eraman* (emporter), *eguin* (faire), *eman* (donner), *erran* (dire), *ethor* (venir), *eqhar* (apporter), *ebil* (marcher), *educ* (tenir); quelques-uns ont un radical commençant par un *i*: *icux* (voir), *iraun* (durer), *iraqui* (bouillir); mais, comme l'a montré M. Schuchardt, l'alternance, à l'initiale, entre *e* et *i* est très fréquente: *ebili* et *ibili*, *eduqui* et *iduiqui*, *egorri* et *igorri*, *erabassi* et *irabassi*, *ertisi* et *iritsi*. Quant aux verbes comme *iarraiqui* (suivre), *iaquin* (savoir), *ioan* (aller), on peut les considérer comme représentant de plus anciens **earraiqui*, **eaquin*, **eoan* (2). De sorte que l'on peut dire que tous les verbes simples commencent par un *e*. Evidemment, ce ne doit pas être un hasard et M. Schuchardt rappelait récemment qu'il y a aussi en basque beaucoup de substantifs commençant par *e* ou par *i*: *egun* (jour), *ibai* (rivière), *iqhats* (charbon), *itsal* (ombre), *issar* (étoile), *issen* (nom). Chose

(1) Ithurry croit que ce changement ne se produit que dans les verbes intransitifs et qu'il est particulier à la langue moderne (p. 67), mais à ce point de vue, il n'y a pas de différence entre les verbes intransitifs et les verbes transitifs. Comp. *sacuxan* donné comme variante de *secuxan* (p. 304) et *saducan* que fait supposer la variante de Liçarrague donnée à la page 286 (*nadutsan* au lieu de *neduscan*). Les deux exemples de *sacuxan* sont empruntés à Axular (*Gueroco guero*) et à Duhalde (1809).

(2) On a, à l'imparfait: *lioan* (il allait), *liaqui* (il savait); au plus-que-parfait: *sioan*, *siaquien*. En souletin, l'*i* de la syllabe initiale disparaît: *soan*, *saquian* et en labourdin, il y aussi des exemples de *soan* (Ithurry, *Gram.* 192) et de *saquien* (240). Au présent, on dit toujours *doa*, qui est pour **dioa*, et *daqui*, qui est pour **diaqui*. M. Schuchardt montre que non seulement *i-* et *e-* alternent entre eux (*Bask. St.* 24), mais que *ia-* peut alterner avec *e-*, comme dans *exeri* (*iaxarri*), *etorri* (*iatorri*). On trouve même *iarion*, *erion* et *irion* (Ithurry, *Gram.* 333). Le verbe *iraun* (durer) peut vraisemblablement s'expliquer par *era-egon* (faire rester). Comp. Schuchardt, *Bask St* 40.

curieuse, il retrouve ces mots, presque les mêmes, dans bien des langues africaines et comme, ici, la voyelle initiale joue le rôle d'une sorte d'article démonstratif, M. Schuchardt se demande avec raison si, en basque, il n'en a pas été de même autrefois, ce qui nous expliquerait la présence d'un *e* ou d'un *i* à l'initiale des substantifs ou des noms verbaux (1). La chose n'est pas improbable et nous pouvons admettre que *l'-e* ou *l'-i* des verbes simples représente un ancien pronom démonstratif. Mais cette voyelle initiale, d'origine si lointaine, jouait-elle un rôle dans la conjugaison ? Selon nous, elle ne devait pas avoir plus de signification que n'en ont *l'-e-* de *egun* ou *l'-i-* de *iqhats* dans la déclinaison et nous ne pouvons guère admettre l'hypothèse de M. Léon qui attribue à *l'-e-* du radical verbal, dans certaines formes du passé, la valeur d'un complément direct de troisième personne (2). Quant à M. Schuchardt, il faisait autrefois de cet *e* la caractéristique du passé et il voyait dans le bisciaïen *eucan* la forme primitive de l'imparfait du verbe *eduqui*. Sans doute, cet *e* se trouve dans les temps du passé (*lego*, *segoen*, *egon da*), mais il se trouve aussi à l'impératif (*bego*) et s'il ne se trouve plus au présent de l'indicatif (*dago*), c'est que, avons-nous expliqué, le primitif **dego* (comp. *dema*) a dû être influencé par *da* (3). Pour nous, le plus-que-parfait avait primitivement

(1) Voir Schuchardt, *Bask. i-, e-*, Rev. 1912, p. 282. La parenté entre le basque, le berbère, le copte, l'égyptien, les langues sémitiques et les langues du centre de l'Afrique semble devenir de plus en plus probable. Dans un autre article sur ce sujet, *Baskisch-hamitische Wortvergleichen*, Rev. 1913, p. 292. M. Schuchardt retrouve en Afrique des mots qui sont en étroite relation avec un grand nombre de mots basques d'usage courant. Comparez les déclarations faites précédemment par M. Uhlenbeck, Rev. 1908, pp. 509-511; 1909, p. 125 et enfin 1912, p. 413 : « Il ne faut pas penser que je tiens pour certaine l'origine sémito-chamitique du basque ou comme absolument impossible sa parenté avec l'ouralo-altaïque, mais néanmoins je crois provisoirement qu'il vaut mieux tourner ses regards vers l'Afrique que vers les steppes et les tundras ».

(2) Albert Léon, *Le verbe simple basque*, Rev. 1911, p. 483.

(3) « Que cet *i-*, ou cet *-e*, disait M. Schuchardt, qu'ont à l'initiale presque tous les participes forts, n'appartient pas à la racine, c'est ce dont on s'aperçoit dès les premiers pas que l'on fait en basque, ou plutôt, c'est ce dont on devrait s'apercevoir, car la plupart ne le voient pas » (*Bask. St.* 24).

en bisciaïen un *s* initial, comme partout ailleurs, et l'on devait dire **seucan*, comme on dit encore *san* et *sedin* (1).

Les verbes simples qui nous ont été conservés semblent donc tous avoir à l'initiale un *e* ou un *i*. Néanmoins, il ne serait pas impossible qu'il en eût existé quelques uns commençant par une autre voyelle et nous avons au moins l'exemple de *a*, radical de *da* (il est), qui paraît assuré. Aussi, pourrait-on dire, peut-être, que seuls les verbes commençant par une voyelle étaient des verbes simples, se conjugant sur le modèle de *dago* ou de *derama*. Au contraire, les verbes commençant par une consonne se seraient tous conjugués comme *xar dadi* ou *har dessa*.

La façon dont on forme le pluriel de la troisième personne est assez obscure. Le pluriel de *bis* est *bire*, celui de *bedi* est *bitessi* ou *bites*. Comparez *du*, pluriel *ditu* et *bessa*, pluriel *bitsa* ou *betsa* (2).

(1) Et comme on dit encore *segoen*, *sijoan*, *siñoan*, *siarduan*, *seragoyon*, *sequion*, *sirauntsan*, *serion* (comp. R. M. de Azcue, *Dictionnaire basque espagnol-français*, Bilbao 1905, 2 vol. in-4°, lettre Z. Il semble qu'il y ait en basque quelques autres exemples de la chute d'un *s* initial : *apo* (*sapo*), *inda* (*senda*), *ecuru* (*seguro*) et l'accident survenu au passé bisciaïen pourrait se comparer à l'accident du même genre survenu à *suen* qui dans le bas-navarrais d'Aezcoa aboutit à *sue*. Le rôle de l'*e* dans la conjugaison est donc loin d'être établi. En essayant de le déterminer, nous risquons, pour employer une expression de M. Schuchardt, d'abandonner le terrain solide des faits pour nous perdre dans les nuages bleus des hypothèses (*Bask. St.* 3) et il sera en somme prudent, comme le conseillait Van Eys (*Gram.* 118) de ne pas pousser trop loin l'analyse du radical verbal.

(2) En Soule, dans la Basse-Navarre et dans le Guipuscoa, on dit *bitsa*. C'est la forme adoptée par Ithurry pour le labourdin (*Gram.* 158), tandis que le Prince Bonaparte donne *betsa* (*Verbe*, 77). A côté de l'impératif *bire*, on dira, suivant le temps du verbe : *dire*, *lire* ou *siren*. Comparez encore : *bitu*, *ditu*, *litu* et *situen*. En souletin, le pluriel de *bedi* est *bite* qui semble bien être la forme la plus ancienne. Elle serait pour **bedi-te* et *-te* caractériserait le pluriel, comme le *-de* de *beu-de* (Ithurry, 182), représentant un plus ancien **bego-de* (pluriel de *bego*). A côté de *bu*, *biu*, on avait autrefois au pluriel *beute* (Ithurry, 120), et l'on n'a pas encore expliqué d'une façon satisfaisante comment *ce beute* (*biute*) a pu aboutir à *bitu*. M. Schuchardt (*Bask. St.* 32), fait remonter le *-te* du pluriel à un primitif **ti*, dont le *t* se serait mouillé et qui aurait naturellement abouti à *-tsi*, de sorte que **bioatyi*, par exemple,

Une forme de pluriel qui n'est pas rare, est celle qui renferme l'élément *-squi*: *dansu* (il entend), *dansusqui* (ils entendent), *dassagu* (il connaît), *dassagusqui* (ils connaissent). Il n'est pas douteux que dans les formes de ce genre *-squi* ne soit actuellement senti comme étant la caractéristique du pluriel, mais M. Schuchardt a montré qu'en réalité nous avons à faire à — *s* + *qui*, et c'est à la suite d'un accident phonétique que nous trouvons au pluriel cette syllabe *qui* dont il a si bien su préciser le rôle et démêler l'histoire (1).

serait devenu *bioatsi*. Et c'est là une forme que l'on trouve en effet, en regard de *doatsi* (*Bask. St.* 33). On dit aussi *doassi* et *doas* (Ithurry 192). *L's* final est devenu d'un usage fréquent, dans les dialectes espagnols, pour caractériser le pluriel et souvent il est venu s'ajouter à des formes qui déjà étaient au pluriel, comme dans le bisciaïen *ditus*, au lieu de *ditu*. De même, en labourdin, au lieu de *dite*, on dit *dites* (Bonaparte, 7) ou *ditessi* (Ithurry, 92) et au lieu de *daude*, on trouve *daudes*, en même temps que *dagos* et *dagossi* (Ithurry, 180). On peut encore reconnaître la caractéristique *-tsi* dans les impératifs si curieux: *totsic*, *notsin* (Ithurry, 350) et dans *dathossi* (Ithurry, 212) pour **dathor-tsi*.

A côté des formes en *-tsi*, il existe aussi des formes en *-tsa*. On peut dire *doatsa* (Ithurry, 192), aussi bien que *doatsi* et l'on trouve *dabiltsa* (Ithurry, 202), *daramatsa* (242), *daqhartsa* ou *daqharsa* (290) servant de pluriel à *daqhar*, *darama* et *dabila*. Il faut sans doute faire remonter *bitsa* à **beditsa*. C'est aussi à une forme **bitsa* que l'on s'attendrait, au lieu de *bire*, pour le pluriel de *bis* (Comparez le bisciaïen *litsas*, au lieu de *lira* et voir Zavala, *Verbo* 137; Schuchardt, *Bask. St.* 35). Cependant *bira*, *dira*, *lira* sont à peu près partout usités. Le labourdin ancien connaissait aussi ces formes. On a dit *dira*, puis *dirade* (Ithurry, 78), d'où la forme actuelle *dire*. Le pluriel *dauntsa*, correspondant à *datsa* (il est couché), a donné lieu à des remarques intéressantes de M. Schuchardt (*Rev.* 1907, p. 154; 1911, p. 457) et de M. Vinson (1908, p. 787). En guipuscoan, on trouve *dautsa* et dans Jean de Tartas *dansa* (*Rev.* 1911, pp. 38 et 41). *L'u* de *dauntsa* serait dû à l'influence de *daude*, mais l'origine de *l'n* n'apparaît pas encore très clairement.

(1) Comparez *Bask. St.* pp. 32 et 55. On trouve *daquitsa* et *daquisqui* (Ithurry, 239), *daguitsa* et *daguisqui* (262), *dematsa* et *demasqui* (297), *derratsa* et *derrasqui* (306).

Il existe aussi un pluriel, en *-sca*. A côté de *daqhartsa* ou *daqharsqui*, on relève *daqharsca*. Comparez *daquitsa*, *daquisqui* et *daquisca*, ou encore *daqhuxqui* et *daqhuxca* (*Bask. St.* 33). Quant à *dadusca* et à *deramasca*, ce sont en réalité des formes dans lesquelles se trouve incorporé le régime indirect de 3^e personne et qui sont devenues, comme *daduca* et *deramaca* de simples formes transitives. *Comp. Bask. St.* 46, et voir plus haut la note de la p. 181.

Pour les verbes intransitifs, l'interprétation de la troisième personne ne donne lieu à aucune difficulté : *Piarrex Bayonan dago* se traduira *Pierre reste à Bayonne* et *Piarrex eta haren adixquide xartsen dira elissan* deviendra *Pierre et son ami entrent à l'église*. Mais, pour les verbes transitifs, les deux langues ne se correspondent pas : *Pierre en emporte un* se dira *Piarrexec bat ba darama*, tandis que *Pierre en emporte sept* devra être traduit. *Piarrexec saspi ba daramatsa*. C'est qu'en effet, à vrai dire, il n'existe pas en basque de verbes transitifs; la tournure employée est une tournure passive et les deux derniers exemples cités doivent en réalité se traduire : *un est emporté par Pierre; sept sont emportés par Pierre*. La terminaison *-ec* indique que Pierre est l'agent de l'action exprimée et le pluriel *daramatsa*, en regard du singulier *darama*, marque que dans le second exemple Pierre emporte plusieurs choses, tandis que dans le premier, il n'en emporte qu'une. La *théorie passive* qui est, en apparence, d'une si grande simplicité, n'a, cependant, été introduite que tout récemment dans les discussions sur la conjugaison basque et, aujourd'hui encore, un linguiste comme M. Vinson se refuse à l'adopter (1).

M. Vinson nous a souvent parlé d'un verbe basque déterminé et d'un verbe indéterminé, dont la conjugaison aurait été autrefois bien distincte (2). D'après le savant professeur de l'École des Langues Orientales, le verbe déterminé correspondait à un verbe transitif français suivi d'un pronom régime direct : *il le voit (il les voit)* ce qui aurait, été exprimé en basque par *dacuxa (*dacuxate)*. Comparez *daqui* (il le sait) et **daquite* (il les sait). Le verbe indéterminé correspondait au contraire à un verbe transitif employé intransitivement: *il voit* ou *ils voient*, *if sait* ou *ils savent*, ce qui aurait autrefois été exprimé en

(1) Voir dans la *Revue de linguistique* 1894, pp. 95 et 51, J. Vinson, *Les théories nouvelles sur le verbe basque*. M. H. Bourgeois, docteur de l'Université de Gand, n'admet pas, lui non plus, la théorie passive. Voir la note de M. Gavel, *Rev.* 1909, p. 521. Comme le rappelle M. Schuchardt (*Bask. St.* 2), cette théorie à laquelle il avait été fait plusieurs fois allusion, fut pour la première fois nettement exposée par Fr. Muller. Plus tard, M. Schuchardt y apporta quelques développements et Stempf en fit enfin l'objet d'un travail spécial *Comp. Uhlenbeck, Rev.* 1908, p. 526 et Léon, *Rev.* 1911, p. 489.

(2) Voir *Revue* 1908, p. 475 et p. 798; 1909, p. 316.

basque par **lacuxa* et **lacuxate*, par **laqui* et **laquite*. Comme M. Vinson le reconnaît lui-même, ce sont là « des explications théoriques, essentiellement discutables et contestables » et, pour notre part, nous ne pouvons le suivre dans la voie où il s'engage. Il est vraisemblable qu'autrefois, comme aujourd'hui, on traduisait *il le voit* par *dacuxa*, *il les voit* par *dacuxqui*; *il le sait* par *daqui*, *il les sait* par *daquitsa*. Nous ne croyons pas à l'existence d'une conjugaison indéterminée distincte de la conjugaison déterminée. A notre avis, *dacuxa* signifiait à la fois *il voit* et *il le voit* et *daqui* répondait aussi bien à *il sait* qu'à *il le sait* (1).

Il n'y a rien, dans la forme de la troisième personne, qui indique qu'elle est employée transitivement ou intransitivement: *daqhar* (il porte) ne diffère pas dans sa composition de *dathor* (il vient) et autrefois, *dacuxa* (il voit) ne devait pas non plus être distinct de *dacuxa* (il le voit). C'est en exprimant que l'action est faite par quelqu'un, en disant par exemple : *Piarrexec dacuxa*, que l'ensemble prend la signification de : *il est vu par Pierre*, c'est-à-dire *Pierre le voit* (2).

(1) Comparez dans la langue moderne : *Celui qui a faim mange volontiers* (Goxe denac gogotic iaten du; Ithurry, *Gram* 396). Ici, *il mange* est traduit par *iaten du*, comme on le ferait pour *il le mange*. Comparez encore *il le perd* ou *il perd*, traduits tous deux par *galsen du*, dans la note signée L. J. C. qui se trouve à la p. 182 du *Guide ou Manuel français-basque* de J. P. D. (Arhayet), édité pour la 4^e fois par l'abbé J.-B. Daranatz, Bayonne, 1912. On pourrait aller plus loin encore et soutenir que le pluriel *daquitsa* pouvait avoir, suivant le contexte, l'une des quatre significations suivantes : 1. ils savent; 2. ils le savent, c'est-à-dire, la chose est sue par eux; 3. ils les savent, c'est à-dire, les choses sont sues par eux; 4. il les sait, c'est-à-dire les choses sont sues par lui. Aujourd'hui, *ils le savent* se dit *daqui-te ils les savent* se traduit *daquisqui-te*, mais, comme le remarque fort bien M. Schuchardt (Rev. 1912, p. 279), les formes de ce genre n'appartiennent certainement pas à la période primitive de la langue.

(2) Lorsque nous traduisons *dathor* (il vient), *daqhar* (il est porté par lui, il le porte), nous ne donnons qu'une idée approximative de l'expression basque. Les choses se passent comme si elle avait en réalité cette signification mais il faut bien avouer que le sens exact et précis qu'elle peut avoir n'a pas encore été nettement établi.

(3) « A ce propos, il sera bon de mentionner que le cas transitif de la troisième personne ne s'exprime pas dans la forme verbale, particularité qui rappelle d'autres langues dans lesquelles se rencontrent des formes non caractérisées de troisième personne » (*Caractère de la Grammaire basque*, Rev. 1908, p. 529).

Dans la conjugaison, l'agent qui fait l'action n'est jamais exprimé à la troisième personne. Des formes comme *daqhar*, *dacuxa*, *darama* ne contiennent aucun élément qui soit l'équivalent de *par lui*. La troisième personne est une personne non caractérisée, et, comme le rappelle M. Uhlenbeck, c'est là une particularité que l'on retrouve dans d'autres langues (3). De plus, nous ne croyons pas que la troisième personne renferme aucun élément qui, dans les verbes intransitifs (*il vient*) ou dans les tournures passives (*il est porté par lui*), puisse être traduit par *il*. Ce pronom est également sous-entendu et, à ce point de vue, la troisième personne n'est pas davantage caractérisée (1).

Dans les verbes transitifs le *b-* de *bego* (qu'il vienne!), le *d-* de *dago* (il vient), *l'l* de *lego* (il venait), *l's* de *segoen* (il était venu) étaient jusqu'à présent considérés comme représentant le pronom sujet de troisième personne. Dans les verbes intransitifs, pour M. Julien Vinson et pour ceux qui n'admettent pas la théorie passive, le *b-* de *berama* (qu'il l'emporte !), le *d-* de *darama* (il l'emporte), *l'l-* de *lerama* (il l'emportait), *l's-* de *seraman* (il l'avait emporté) représentaient le pronom régime direct de troisième personne. Il est bien invraisemblable que le pronom de troisième personne ait été exprimé de tant de façons différentes. Comme nous l'avons dit, nous préférons voir dans le *b-* de l'impératif un reste de l'affirmation placée devant *ego* et *erama* et nous estimons que le *d-* du présent, *l'l-* de l'imparfait et le *s-* du plus-que-parfait, dont l'origine nous échappe, ne peuvent guère représenter que des caractéristiques temporelles.

(1) « Dans le dakota, écrit M. Uhlenbeck (Rev. 1908, p. 530), où de même que dans le basque, la distinction entre le transitif et l'intransitif joue un rôle prééminent, ni le transitif, ni l'intransitif de la troisième personne ne s'exprime dans la forme verbale, de sorte qu'ici aussi, l'analogie avec le basque n'est pas complète ». Pour M. Uhlenbeck, dans *dacar*, *da-* est l'intransitif, et le transitif que l'on s'attendait à trouver à la fin, comp. *da-car-t*, n'est pas exprimé, quoique virtuellement présent. Comme nous n'admettons pas qu'en basque *da-* représente l'intransitif, les choses se passent pour nous exactement comme en dakota : à la 3^e personne, ni le transitif ni l'intransitif ne sont exprimés.

VI

Pour finir, il nous reste à indiquer les différences qui existent entre le Verbe basque actuel et les formes que nous avons considérées comme constituant le système de l'ancienne conjugaison. Etudions d'abord les changements survenus dans la conjugaison des verbes intransitifs.

A côté de *dago* (il reste), *xar dadi* (il entre), on disait *egoten da*, *xartsen da* qui signifiaient la même chose, mais avec la nuance que nous retrouvons dans l'anglais *he is remaining* ou dans l'espagnol *está entrando*. Dans la langue actuelle, cette nuance de sens a disparu et *egoten da*, *xartsen da* signifient *il reste* et *il entre* comme autrefois *dago* et *xar dadi*. Cet accident sémantique survenu à *egoten da* et à *xartsen da* devait avoir des conséquences comparables à celles de l'introduction des temps composés, il augmentait encore le nombre des formes différentes ayant une signification identique et qui devaient, par conséquent, entrer en conflit les unes avec les autres.

Les formes du type *dago* ont subsisté dans un petit nombre de verbes intransitifs; quant à celles du type *xar dadi*, elles sont loin d'avoir disparu, car elles s'emploient dans un certain nombre de cas particuliers nettement déterminés. Disons tout de suite que l'impératif *xar bedi* (qu'il entre !) sert de modèle à presque tous les impératifs intransitifs. Au lieu de *bego* et de *bis*, dont il n'y a plus que quelques rares exemples, on dit presque toujours *egon bedi* (qu'il reste!), et *issan bedi* (qu'il soit!).

Le changement de sens de l'ancien plus-que-parfait, qui est devenu un imparfait, a certainement contribué à altérer la physionomie de l'ancien langage, mais nous ne pouvons guère nous en rendre compte car ce changement a lieu actuellement sur toute l'étendue du domaine basque et il était déjà accompli au xvi^e siècle dans les textes les plus anciens qui nous aient été conservés. Il subsiste, ici et là, de l'ancienne signification quel-

ques vestiges qu'il serait intéressant de citer d'une façon plus complète que nous ne l'avons pu faire dans ce travail.

L'ancien imparfait qui continue à être employé dans des phrases conditionnelles comme : *ba lego* (s'il restait), *xar ba ledi* ou *xartsen ba lits* (s'il entrait), est considéré comme un mode, auquel on a donné le nom de *suppositif* (1). Les grammairiens établissent entre *xar ba ledi* et *xartsen ba lits* une nuance de sens qui, d'après eux, serait la même que celle qui existait en latin entre *si intret* (*xar ba ledi*) et *si intraret* (*xar ba lits*). Dans le premier cas (s'il entrait, nous le chasserions), nous ne savons pas s'il entrera et si nous aurons à le chasser; dans le second (s'il entrait, nous le chasserions), nous savons qu'il n'entre pas et que nous n'avons pas à le chasser. Mais, autant que notre peu d'expérience nous permet d'en juger, les gens du peuple en Labourd n'observent pas toujours cette distinction subtile.

En regard de *dago* (il reste), *lego* (il restait) et *segoen* (il était resté), nous avons *dagoque* (il restera), *legoque* (il resterait), *segoquen* (il serait resté). De cette seconde série de temps, le conditionnel *legoque* a été maintenu dans tous les dialectes avec sa signification première : *il resterait*. Comme nous l'avons dit plus haut, *xar liteque* était anciennement la forme du conditionnel et signifiait : *il entrerait*. Après la confusion sémantique de *xar dadi* et *xartsen da*, le conditionnel *xartsen lissateque* prend

(1) Comme en souletin et en bas-navarrais, on employait autrefois en labourdin l'ancien imparfait dans des phrases comme : *ai lego* (ah ! si seulement il restait !), *ai ledi xar* ou *ai lits xartsen* (ah ! si seulement il entrait !). C'est ce que l'on appelait le *Votif*: Les grammairiens basques ont toujours aimé à doter de mots nouveaux les catégories grammaticales qu'ils jugeaient particulières à leur langue; c'est ainsi que dans la déclinaison nous avons, à côté de *l'ablatif*, un *adlatif*; un *élatif* et un *prolatif*. Les appellations de ce genre n'apprennent rien aux gens du pays et ne disent pas grand chose aux étrangers, aussi, serions-nous un peu de l'avis de Van Eys qui voudrait voir mettre au rebut toutes ces vieilleries qui embrouillent la grammaire basque (*Gram.* 522).

A côté de l'imparfait, l y a, au suppositif, un présent. On dit *xartsen ba da* (s'il entre), comme *xartsen ba lits* (s'il entrait). Le Prince Bonaparte admettrait la forme *xar ba dadi* (s'il entre), comme *xar ba ledi* (s'il entrait). *Comp. Verbe*, 7. Ithurry considère *xar ba dadi* comme une forme actuellement insitée (*Gram.* 93).

aussi la signification de : *il entrerait*, comme *xar liteque*. D'autre part, l'introduction dans la langue des temps composés avait fait surgir deux nouvelles formes de conditionnel : *xartuco lits* et *xartuco lissateque*. Nous avons donc là, en présence, quatre formes distinctes traduisant la même idée et l'on conçoit aisément le trouble qu'a jeté dans la syntaxe du conditionnel l'existence simultanée de tant de formes diverses qui, toutes, ont laissé des traces de leur emploi (1).

L'existence du conditionnel (*legoque*) dans tout le domaine basque prouve indirectement que le futur (*dagoque*) était aussi autrefois partout répandu, mais il n'en est plus de même aujourd'hui (2).

En labourdin, *il entrera* se traduisait primitivement par *xar daiteque*, correspondant à *xar dadi* (il entre). A côté de *xar daiteque*, on eut plus tard *xartsen dateque* (après la confusion entre *xar dadi* et *xartsen da*), puis *xartuco da* et *zartuco dateque*

(1) Ithurry, dans ses paradigmes, donne les deux premières (*Gram.* 380) : *issan liteque* (il serait). C'est ce qu'il appelle un conditionnel à action future; *issaten lissateque* (il serait), c'est le conditionnel ordinaire.

Pour le Prince Bonaparte, *issan liteque* serait un potentiel conditionnel et il le traduirait par : *il pourrait être*. Comp. VII^e Tabl. prélim. *eror liteque* (il pourrait tomber); *xartuco lits* serait considéré par le Prince Bonaparte comme un suppositif du conditionnel et il traduit *erorico ba lits* par *s'il tombait*; *xartuco lissateque* est en labourbin *xartuco liteque*, car depuis le XVIII^e siècle, dit Ithurry (81), *lissateque* s'est comme perdu en Labourd et a été remplacé par *liteque*. Le Prince Bonaparte traduit *erorico liteque* par *il tomberait* et donne la même signification en guipuscoan à *erorico litsaque*, en biscaïen à *fauxico litsateque* (*f* = *jota* espagnole).

Pour le conditionnel passé : *il serait entré*, ce n'est pas quatre formes que nous avons eues, ayant cette signification, mais douze. Les voici : 1. *xar sitequen*; 2. *xartsen satequen*; 3. *xartu lissateque*; 4. *xartu satequen*; 5. *xartuco sen*; 6. *xartuco satequen*; 7. *xartu issan lissateque*; 8. *xartu issan satequen*; 9. *xartu issanen lits*; 10. *xartu issanen sen*; 11. *xartu issanen lissateque*; 12. *xartu issanen satequen*. On peut certes regretter la simplicité de la conjugaison primitive, rendant *il serait entré*, exclusivement par *xar sitequen*, mais il faut néanmoins admirer cette prodigieuse variété de formes nouvelles dont il serait intéressant de préciser l'emploi aux différentes époques et dans chacun des dialectes de la langue basque.

(2) Le futur de l'indicatif, dit le Prince Bonaparte (*Verbe, Dialectes*), appartient au souletin et au labourdin littéraire, et, d'une manière plus ou moins incomplète, au labourdin vulgaire, aux deux dialectes navarrais de France et à peine au navarrais d'Espagne.

(après l'introduction en basque des temps composés du type *xartu da*).

Dans la langue moderne, la forme du futur la plus usitée est *xartuco da*. Il y a d'anciens exemples de *xartuco dateque*, qui est actuellement devenu *xartuco daiteque*, à cause de la confusion tout à fait anormale, qui s'est produite en Labourd entre *dateque* et *daiteque*. C'est pour la même raison, qu'au lieu de *xartsen dateque*, on dit maintenant *xartsen daiteque*.

Pour ce qui est de *xar daiteque*, il ne signifie plus maintenant *il entrera*. Il a perdu cette signification et en a acquis une autre que la première contenait en germe. Notre futur roman perd lui aussi, dans quelques cas particuliers, sa valeur habituelle. Quand nous disons en espagnol: *ahora, serán las once*, ou en français : *il aura été malade*, le futur se dépouille de sa fonction ordinaire qui est de marquer un temps à venir et prend une valeur rappelant un peu son origine, c'est comme si nous disions : *ahora han de ser las once* (il doit être onze heures). De même, en français, *il aura été malade* signifie : *il a dû être malade*, c'est-à-dire, qu'étant donné que le verbe *avoir* entre dans la composition de notre futur, *il sera* signifiait à l'origine : *il a à être* (il doit être), et, occasionnellement, il peut reprendre son ancienne signification. Il est curieux de constater que le futur basque, dont la composition ne rappelle en rien celle du futur français ou espagnol, ait eu cependant la même signification : *xar daiteque* a signifié, non seulement *il entrera*, mais encore : *il doit entrer, il entrera probablement, il peut entrer*. Et, lorsque la langue eut créé de nouvelles formes de futur, elle réserva spécialement *xar daiteque* à traduire : *il peut entrer*, expression dans laquelle l'action d'entrer n'est plus donnée comme étant à venir, mais comme étant possible et probable. L'ancien temps était devenu un mode, que l'on nomme le *potentiel* et qui occupe une place à part dans les paradigmes de la conjugaison basque (1).

(1) Au lieu de *xartuco da*, Ithurry emploierait de préférence *xarturen da* (*Gram.* 369) et, au lieu de *daiteque*, il dit plutôt *diteque* (90).

La substitution de *daiteque* à *dateque*, dans *xartuco daiteque* et *xartsen daiteque*, au lieu de *xartuco dateque*, *xartsen dateque*, daterait du xviii^e siècle (Ithurry, *Gram.* 81) comme nous l'avons vu pour *liteque* qui s'est substitué à *lissateque*. Cette substitution est tout à fait anormale car, avec l'auxiliaire *dadi* on ne peut, dans les autres dialectes, employer que le radical verbal

Il faut donc voir dans le futur de *xar dadi* l'origine du potentiel. Ce mode devrait avoir normalement les trois temps suivants :

xar daiteque (il pourra entrer)
xar liteque (il pourrait entrer)
xar sitequen (il aurait pu entrer)

et ces trois temps existent bien réellement. Le Prince Bonaparte et Inchauspe donnent à *xar liteque* le nom de *potentiel conditionnel*, cependant on considère généralement que le potentiel n'a pas de conditionnel et on ne lui attribue qu'un présent et un imparfait ;

xar daiteque (il peut entrer)
xar sitequen (il pouvait entrer).

Le Prince Bonaparte accepte aussi cette manière de voir puisqu'il traduirait *xar daiteque* par *il peut entrer* ou *il pourra entrer* et qu'en regard de *xar sitequen* il mettrait *il pouvait entrer* ou *il aurait pu entrer* (1).

Ithurry, se refusant à reconnaître au futur de *xartsen da* la valeur d'un futur, imagine, à côté du potentiel ordinaire, un

(*xar*) et non, comme en labourdin moderne, le participe futur (*xartuco*) ou l'infinitif (*xartsen*).

Dans la note 9 de son VII^e Tableau préliminaire, le Prince Bonaparte cite des anciens exemples d'un futur correspondant à *xartuco dateque*. Ce sont *gossatuco dateque* (intransitif) et *manatuco duque* (transitif). La signification de ce futur, ajoute-t-il, n'était pas conjecturale, mais positive, comme en souletin. Le Prince traduirait *xartsen daiteque* par *il entrera*; comparez *erortsen daiteque* (il tombera); il remarque cependant que le futur a toujours en labourdin une signification conjecturale et que souvent il remplace le futur du potentiel (*eror daiteque*); voir la note 3 du I^{er} Tableau préliminaire; c'est-à-dire que pour lui, *xartsen daiteque* peut signifier à la fois *il entrera* et *il pourra entrer*. C'est également le sens que Ithurry donnerait à *xartsen dateque*. S'il n'admet pas l'existence du futur (*Gram.* 80, Rem. II), il introduit dans ses paradigmes deux potentiels : l'un *issan diteque* (380) qu'il appelle *potentiel ordinaire* et qu'il traduit par *il peut être*, l'autre *issaten dateque* (379), correspondant au futur souletin, qu'il traduit par *il est probablement* et auquel il donne le nom de *potentiel probable*.

(1) VII^e Tabl. prélim. : *eror daiteque* (il peut, il pourra tomber); *eror sitequen* (il pouvait tomber, il aurait pu tomber).

potentiel probable, qui n'a, lui non plus, qu'un présent et qu'un imparfait :

xartsen dateque (il entre probablement)
xartsen satequen (il entraît probablement) (1).

Le subjonctif n'a également qu'un présent et qu'un imparfait. La langue moderne a fait choix de la forme subordonnée correspondante à *xar dadi* pour traduire le subjonctif français précédé de *que* et elle dit au présent *egon dadien* (qu'il reste), *xar dadien* (qu'il entre); à l'imparfait *egon sadien* (qu'il restât), *xar sadien* (qu'il entrât) (2).

Il nous faut encore passer en revue les changements qui se sont produits dans la conjugaison des verbes transitifs, mais comme ces changements sont de même nature que ceux des verbes intransitifs, nous pouvons les exposer très brièvement: *darama* (il l'emporte) et *har dessa* (il le prend) étaient d'abord séparés par une nuance de sens de *eramaten du* (esp. *lo está llevando*), *hartsen du* (*lo está tomando*), mais cette nuance ayant été négligée, *hartsen du* a fini par se substituer à *har dessa*.

Le type de conjugaison représenté par cette dernière forme est loin d'avoir disparu. C'est lui qui a donné l'impératif *eraman bessa* (qu'il l'emporte !), le subjonctif *eraman dessan* (qu'il l'emporte), *eraman sessan* (qu'il l'emportât), le potentiel *eraman dessaque* (il peut l'emporter), *eraman sessaquen* (il pouvait l'emporter) et enfin le suppositif *eraman ba dessa* (s'il l'emporte), *eraman ba lessa* (s'il l'emportait).

(1) En souletin *xartsen date(que)*, *xartsen satequian* se traduiraient : *il tombera*, *il serait tombé*. Voir Inchauspe, *Le Verbe basque*, Bayonne 1858, p. 360 : *date* ou *dateque* (il sera), *satian* ou *satequian* (il aurait été). Ce serait aussi la traduction du Prince Bonaparte. Voir VII^e Tabl. prélim : soul. *erorten date* (il tombera); *erorten satequian* (il serait tombé); lab. *erortsen daiteque* (il tombera), *erortsen sitequen* (il serait tombé).

(2) Comme nous l'avons dit dans notre *Imparfait basque* pp. 12 et ss, il y avait autrefois au subjonctif un présent *egon dadin*, un imparfait *egon ledin*, et un plus-que-parfait *egon sedin*. La différence existant, par exemple, entre *egon ledin ber* (pourvu qu'il restât) et *egon sedin ber* (pourvu qu'il fût resté) n'est pas très grande et l'expression de cette nuance pouvait se négliger. Le souletin emploie concurremment *egon ledin* et *egon sedin* dans le sens de *qu'il restât*, donnant plutôt la préférence à *egon ledin*, tandis qu'en labourdin, c'est *egon sedin* qui a prévalu. Comp. Inchauspe, *Verbe*, 376.

La conjugaison du type *hartsen du* a fourni l'indicatif présent *eramaten du* (il l'emporte), l'imparfait *eramaten suen* (il l'emportait), le conditionnel *eramaten luque* (il l'emporterait), le potentiel *probable* dont le présent est *erematen duque* (il l'emporte probablement), l'imparfait *erematen suquen* (il l'emportait probablement) et enfin le suppositif *eramaten ba lu* (s'il l'emportait), formant pour ainsi dire double emploi avec *eraman ba lessa* qu'Ithurry qualifie de suppositif à action future et qui est pour le Prince Bonaparte un futur du suppositif du potentiel conditionnel (1).

Les verbes simples, transitifs ou intransitifs, qui ont subsisté (2) sont fort peu nombreux, et tous, à l'exception du verbe *iaquin* (savoir), peuvent se conjuguer à l'aide des auxiliaires. On dira à l'impératif *ethor bedi* (qu'il vienne !), *eqhar bessa* (qu'il l'apporte !). A l'indicatif présent, on aura *ethortsen da* (il vient), *eqhartsen du* (il l'apporte); à l'imparfait *ethortsen sen* (il venait), *eqhartsen suen* (il l'apportait). Le présent du subjonctif sera *ethor dadien* (qu'il vienne), *eqhar dessan* (qu'il l'apporte); l'imparfait *ethor sadien* (qu'il vînt), *eqhar sessan* (qu'il l'apportât). Au potentiel présent, nous aurons *ethor daiteque* (il peut venir), *eqhar dessaque* (il peut l'apporter); à l'imparfait *ethor sitequen* (il pouvait venir), *eqhar sessaquen* (il pouvait l'apporter). Le présent du potentiel *probable* sera : *ethortsen daiteque* (il vient probablement), *eqhartsen duque* (il l'apporte probablement); et l'imparfait *ethortsen sitequen* (il venait probablement), *eqhartsen suquen* (il l'apportait probablement) (3).

Dans un prochain article, nous étudierons les personnes autres que la troisième et nous nous attacherons à bien établir

(1) Le Prince Bonaparte traduirait *eramaten duque* (il l'emportera), *eramaten suquen* (il l'aurait emporté), et c'est aussi la signification des formes souletines correspondantes.

(2) Voir la liste de ces verbes simples dans Ithurry (*Gram.* 58).

(3) Ithurry dirait *ethortsen dateque*, comme *eqhartsen duque* et *ethortsen sitequen*, comme *eqhartsen suquen*. Le Prince Bonaparte traduirait *ethortsen daiteque* (il viendra), *eqhartsen duque* (il l'apportera), reconnaissant néanmoins que ce futur a une valeur conjecturale; quant à *ethortsen sitequen* et *eqhartsen suquen*, il les traduirait par il serait venu et il l'aurait apporté.

les formes des verbes auxiliaires *da* et *du*, *dadi* et *dessa*, mais nous remettrons à plus tard l'étude minutieuse des formes simples. D'ailleurs, comme leur emploi est pour ainsi dire facultatif, un étranger pourrait très bien s'exprimer en basque sans jamais s'en servir (1).

J. SAROÏHANDY.

(1) C'est Gèze qui fait cette remarque: *Eléments de Grammaire basque* (Dialecte souletin), Bayonne 1873, p. 213 : « Un étranger pourrait s'exprimer très régulièrement sans connaître ces temps exceptionnels; mais comme on pourrait les employer en lui parlant, il est utile de les connaître. »

Il ajoute : « Le verbe *jaquin* (savoir), a seul au présent et à l'imparfait de la forme régulière un sens différent de celui qu'il a à la forme combinée. Cette dernière signifie à ces deux temps : *je sais*, *je savais*, tandis que la forme régulière signifie : *j'apprends*, *j'apprenais*.

